

Communauté de communes de la Basse-Zorn



Rapport d'activités 2023



Bietlenheim | Geuderthaim | Gries | Hoerd | Kurtzenhouse | Weitbruch | Weyersheim

Edito du Président

Le rapport d'activités annuel est l'occasion de retracer les multiples actions menées par notre Communauté de communes, au sein d'un ensemble intercommunal cohérent, en étroite concertation avec ses communes-membres. Il est par ailleurs un vecteur de communication et de valorisation des multiples champs d'intervention de notre EPCI situé à l'interface de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

L'année 2023 a une nouvelle fois été riche en innovations, au service de chacun des habitants du territoire.

Une nouvelle étape a été franchie dans la gestion et la réduction de nos déchets avec la mise en œuvre des nouvelles règles du tri sélectif ainsi que le déploiement au 1^{er} janvier, de la collecte des biodéchets.

Après une petite année de fonctionnement, les tonnages récoltés témoignent du succès de cette initiative permettant de mieux valoriser nos déchets.

Dans un domaine bien différent, la création et l'ouverture du Relais Petite Enfance de la Basse-Zorn en septembre 2023 est un nouveau pas pour accompagner chaque famille à trouver une solution de garde qui lui convienne.

La variété des ressources et des activités proposées au sein du RPE a d'ores et déjà créé une dynamique



pour les familles comme pour les assistantes maternelles, dont le rôle est si précieux auprès de nos enfants.

De plus en plus visible sur notre territoire, la Police intercommunale de la Basse-Zorn est également devenue opérationnelle en fin d'année, pour remplir les missions de médiation et d'accompagnement qui lui ont été confiées par les élus.

Autant de nouveautés dont nous espérons qu'elles améliorent votre quotidien, et qui viennent en complément des autres services que nous travaillons chaque jour à améliorer pour votre bien vivre en Basse-Zorn.

Bonne lecture à vous !

Denis RIEDINGER

Président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn

//////// Sommaire

1.	La Communauté de communes.....	6
1.1.	Les services communautaires.....	7
1.2.	La Communauté de communes en chiffres.....	8
2.	Mutualisation	14
3.	Communication générale	16
3.1.	Communication numérique.....	17
3.2.	Communication papier	21
4.	Développement.....	26
4.1.	Zones d'activités et animation économique.....	27
4.2.	Actions en faveur du développement local	33
4.3.	Lotissements d'habitation.....	35
5.	Voirie.....	36
6.	Environnement et cadre de vie	38
6.1.	Gestion de l'eau.....	39
6.2.	Gestion de l'assainissement	41
6.3.	Grand cycle de l'eau (GEMAPI)	41
6.4.	Gestion des déchets	42
6.5.	Protection de l'environnement.....	45
6.6.	Atelier de jus de pommes de Bietlenheim	47
7.	Police, sécurité et prévention routière	48
7.1.	Missions et objectifs	49
7.2.	Actions déployées.....	52
8.	Vie culturelle & tourisme.....	58
8.1.	Ecole de musique.....	59
8.2.	Expositions à la Maison des Services.....	61
8.3.	Promotion de la langue et la culture régionales	63
8.4.	Tourisme et découverte de la Basse-Zorn	66

9. Aide à la Personne.....	71
9.1. Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes « La Solidarité » de Hoerdt	72
9.2. Aide aux aidants	72
9.3. Actions de prévention à la perte d'autonomie	75
9.4. Solidarité avec l'Ukraine	79
10. Petite Enfance	80
10.1.Création d'un Relais Petite Enfance (RPE).....	81
10.2.Mise en réseau des structures enfance du territoire	87
11. Animation Jeunesse.....	89
11.1.Équipe d'animation de l'AJBZ	90
11.2.Partenariat avec le collège de Hoerdt.....	90
11.3.Programmes des vacances scolaires	93
11.4.Actions et projets	98
12. Conseil Intercommunal des Jeunes	103
12.1.Premier semestre.....	104
12.2.Deuxième semestre	106



1. La Communauté de communes

La Communauté de communes est un lieu privilégié de concertation, d'échanges, de débats, de réflexion, de décision et d'action, entièrement dédiée au développement et au rayonnement de ses sept communes et au service de ses habitants.

1.1. Les services communautaires

PRÉSIDENT

Denis RIEDINGER

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Caroline DOLLE DE RAVINEL

ADMINISTRATIF			RESSOURCES HUMAINES	
Sophie DUMAS <i>Collaboratrice de la Direction Générale et Chargée de la communication</i>	Anne-Pascale PAULIN <i>Chargée de l'accueil et du soutien administratif</i>	Laetitia KOYAMBA <i>Chargée de mission BZAV (jusqu'à juin 2023) Chargée d'événementiel et d'attractivité (à partir de septembre 2023)</i>	Aline BAEUMLER <i>Chargée des ressources humaines et de la mutualisation (80%)</i>	
COMPTABILITÉ ET MARCHÉS PUBLICS		DÉVELOPPEMENT LOCAL	COORDINATION SENIORS	RELAIS PETITE ENFANCE
Christel KREBS <i>Responsable des finances et des marchés publics (90%)</i>	Stéphanie BRUCKER <i>Assistante comptabilité et marchés publics</i>	Sandrine BADJECK <i>Agent de développement local (90%)</i>	Sarah ORIOT <i>Coordinatrice Seniors</i>	Edwige GERARD <i>Responsable Relais Petite Enfance</i>
TECHNIQUE				
Didier ROUSSEL <i>Responsable du Service technique</i>	Alexandre GLATTFELDER <i>Responsable adjoint du Service technique</i>	Béatrice FUCHS <i>Assistante administrative</i>	Sébastien MEYER <i>Technicien</i>	Philippe VIX <i>Conducteur Balayeuse (45%)</i>
TECHNIQUE		POLICE ET PRÉVENTION ROUTIÈRE		
Christian SCHNEIDER <i>Conducteur Balayeuse (45%) (jusqu'au 1er juillet 2023)</i>	Éric BURG <i>Conducteur Balayeuse (45%) (depuis le 1er octobre 2023)</i>	Mathieu BOFF <i>Chef du service de Police (à partir de février 2023)</i>	Gérard BERTEVAS <i>Animateur du Centre de Prévention et d'Éducation Routière et Agent de Surveillance de la Voie Publique (50%)</i>	
ENVIRONNEMENT				
Melody STEIN <i>Responsable du Service Environnement</i>	Frédérique WALDHARDT <i>Chargée de Missions Biodéchets</i>	Laetitia ZINS <i>Assistante administrative</i>	Laurent RIEGERT <i>Ambassadeur de la prévention et du tri (mis à disposition par la Commune de Hoerd)</i>	
ANIMATION JEUNES				
Marc MAUDUIT <i>Coordinateur du service</i>	Antoine ADRIANO-LOEFFLER <i>Animateur</i>	Cyril ROSSDEUTSCH <i>Animateur</i>	Chloé KOEHLHOEFFER <i>Animatrice</i>	Clara BEAUCHET <i>Apprentie-animatrice (depuis octobre 2023)</i>
ECOLE DE MUSIQUE				
Loïc CAYLA <i>Directeur et Professeur</i>		Aurélié OLIVEROS <i>Directrice adjointe et professeur</i>		Marie BENTZ <i>Secrétaire</i>

1.2. La Communauté de communes en chiffres

1.2.1. Ressources Humaines

À la date du 31 décembre 2023, 21 emplois sont pourvus (titulaires et non titulaires dont le service environnement), ce qui représente 17,9 en équivalents temps-plein (hors animation jeunesse et école de musique).

A cet effectif, il convient de rajouter un agent à temps plein mis à disposition par la Commune de Hoerdt, qui exerce les missions d'ambassadeur de la prévention et du tri.

A cela s'ajoute les agents de l'Ecole de musique nouvellement créée en 2022 qui représentent 3 emplois au sein de l'équipe de direction et 19 emplois d'enseignants pourvus. Ces emplois représentent 6,91 équivalents temps-plein.

Dans le cadre de l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn, sont présents dans les effectifs trois animateurs jeunes financés par la Communauté de communes et mis à disposition par la FDMJC Alsace dans le cadre d'une convention de partenariat.

Mouvements de personnel

Intégrations sur de nouveaux postes ou par renouvellement :

- Intégration de Mathieu BOFF à compter du 1^{er} février 2023 en tant que Chef de service de police municipale.
- Intégration de Caroline DOLLE DE RAVINEL à compter du 1^{er} mars 2023 en tant que Directeur général des services.
- Intégration d'Edwige GERARD à compter du 1^{er} juin 2023, en tant que Responsable du relais petite enfance.
- Recrutement de Laëticia KOYAMBA le 1^{er} octobre 2023 en tant que Chargée de mission événementiel et attractivité du territoire.
- Recrutement d'Éric BURG le 1^{er} octobre 2023 en tant que Conducteur de la balayeuse de la Communauté de communes.

Départs :

- Départ de Claude GASSMANN Directeur Général des services le 30 mars 2023.
- Départ de Christian SCHNEIDER Conducteur de la balayeuse de la Communauté de communes le 1^{er} juillet 2023.

Ecole de Musique

L'école de Musique de la Basse-Zorn a fait sa seconde rentrée en septembre 2023. L'équipe pédagogique est stable avec quelques mouvements de professeurs.

Lignes directrices de gestion

En application de la loi du 6 août 2019 dite de Transformation de la Fonction Publique qui a créé l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des lignes directrices de gestion (LDG), le Président a arrêté le 22 juin 2021 les lignes directrices de gestion de la Communauté de communes.

Ce document constitue désormais la référence pour la gestion des ressources humaines de la collectivité et vise à définir une stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, à fixer des orientations en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, à favoriser l'adaptation des compétences et l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, à simplifier les procédures de gestion, à rénover les pratiques et à favoriser la transparences et l'équité.

Organisation et projets

- Mise à jour du document unique accompagnés du cabinet VERITAS pour une étude complète.
- Lancement d'une consultation de plusieurs prestataires de logiciels de gestion du temps de travail.
- Lancement de la réécriture du protocole temps de travail et de l'étude du régime indemnitaire accompagné du cabinet EPISTEME.

- Restructuration des moments d'échange et remise en place de réunions à échéances régulières (réunion de services, réunion des cadres)

Dépenses de personnel

Le budget consacré au personnel (charges de personnel et frais assimilés) en 2023 est le suivant :

- 954 629,44 € au titre du budget principal (hors rémunération élus),
- 146 885,23 € au titre du budget annexe ordures ménagères,
- 323 477,18 € au titre du budget annexe école de musique intercommunale,
- 16 939,50 € au titre du budget eau.

Ratio dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (budget principal) : 24,78 %.

1.2.2. Le budget

Les finances de la Communauté de communes sont ventilées entre un budget principal, quatre budgets annexes et divers budgets spécifiques aux lotissements, non présentés pour ces derniers.

Le Budget Principal (CA 2023)		Le Budget Assainissement (CA 2023)	
<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses : 4 062 778,42	Dépenses : 2 252 695,86	Dépenses : 2 623 252,17	Dépenses : 1 242 630,36
Recettes : 6 266 222,07	Recettes : 3 515 220,23	Recettes : 4 018 359,47	Recettes : 3 994 227,93
Le Budget Eau (CA 2023)		Le Budget Ordures Ménagères et assimilés (CA 2023)	
<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses : 1 656 951,64	Dépenses : 1 148 411,18	Dépenses : 1 489 238,60	Dépenses : 179 028,07
Recettes : 2 337 649,12	Recettes : 1 253 159,19	Recettes : 2 323 040,01	Recettes : 1 973 753,81

Le Budget Ecole de Musique Intercommunal (CA 2023)

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses : 340 988,76	Dépenses : 16 007,71
Recettes : 351 472,25	Recettes : 5 524,22

1.2.3. L'investissement

La mise en œuvre des politiques communautaires se traduit à ce jour principalement par des opérations d'investissement.

Ainsi, les dépenses d'investissement hors charges de la dette ont représenté 4 408 670 €.

Ces dépenses sont pour l'essentiel liées :

- à des travaux de voirie,
- au réseau d'assainissement,
- au réseau d'eau.

1.2.4. Les recettes et l'épargne

Les recettes réelles (hors amortissements) de la Communauté de communes, reprise des résultats 2022 incluse, s'élèvent à 23 387 792 €.

Elles se répartissent entre la section de fonctionnement et d'investissement, respectivement à hauteur de 62,78 % et de 37,22 %.

Rapportées à l'habitant, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 828,74 € et les recettes réelles d'investissement à 491,33 € (ce ratio mesure les moyens financiers récurrents de la Communauté de communes).

La fiscalité

Le potentiel fiscal de la collectivité est en 2023 de 253,66 € par habitant.

Les compensations fiscales

La part des compensations fiscales représente 6,19 % des recettes fiscales directes, soit un produit total de 246 925 € dont une large part liée aux

réductions des impôts de productions décidée par l'Etat en 2021 au nom de la « reconquête industrielle ».

Un fonds de garantie individuelle des ressources (FNGIR) a été institué en 2010. La Communauté de communes est ponctionnée annuellement à ce titre à hauteur de 430 311 €.

En outre, la péréquation horizontale a été renforcée en 2012 avec la création du FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales). Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités pour la reverser à d'autres moins favorisées. En 2023, le territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn a contribué à ce fonds pour un montant de 559 916 €. La Communauté de communes en a pris en charge 267 487 € selon une méthode de répartition dérogatoire.

Les dotations

Au total, les dotations de l'Etat atteignent 540 754 € en 2023.

Le fonds de compensation de la TVA perçu a été de 251 305 € en 2023.

1.2.5. La dette

L'emprunt fait partie intégrante des ressources budgétaires d'une collectivité : il finance l'investissement et n'est pas affecté à une opération spécifique.

La politique de l'emprunt est un volet important dans la gestion de la Communauté de communes, même si l'endettement reste très contenu à fin 2023.

Il s'agit de financer les pics d'investissement sans à coup sur la pression fiscale, tout en conservant des équilibres financiers sains.

La structure de l'encours de la dette

Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette s'élève à 4 040 252 €.

Cet encours se répartit en un portefeuille de 7 contrats :

		Durée	Taux	Fin	Capital d'origine	Capital restant au 31/12/23
Budget Principal	CCM	2 ans	1,75%	2024	430 000	430 000
	CA	18 ans	0,89%	2038	2 000 000 €	1 582 793 €
Budget Assainissement	CCM	20 ans	4 %	2023	1 300 000 €	0 €
	CCM	15 ans	3,60 %	2024	1 000 000 €	84 658€
	CDC	25 ans	2,25 % *	2038	1 500 000 €	885 000 €
	CA	25 ans	3,47 %	2038	1 500 000 €	915 000 €
Réseau Eau	CE	15 ans	1,39 %	2032	252 000 €	142 800 €

* Taux variable

Endettement et situation financière

Au 31 décembre 2023, la Communauté de communes fait état d'une dette de 112,70 € par habitant en Budget Principal, de 8,00 € par habitant en Budget Annexe Eau et de 105,52 € par habitant en Budget Assainissement. Il n'y a aucun encours sur le Budget annexe Ordures Ménagères.

1.2.6. Les fonds de concours

Le 28 septembre 2020, le Conseil communautaire a approuvé un nouveau dispositif de fonds de concours pour la période du mandat 2020-2026, doté de 1 050 000 €, conduisant à conforter le soutien financier de la Communauté de communes en faveur de l'investissement des communes-membres.

Fonds de concours attribués en 2023

Délibération	Commune	Objet	Montant
18/09/2023	WEITBRUCH	Réfection intérieure de la Gallia	16 937 €



2. Mutualisation

La Communauté de communes et ses communes-membres se sont engagées dans la déclinaison d'un schéma de mutualisation approuvé fin 2015.

L'année 2023 est une année de confortement de la mutualisation dans des domaines variés.

La seconde rentrée de l'Ecole intercommunale de musique de la Basse-Zorn s'est déroulée de manière sereine, avec des effectifs en légère baisse et une stabilisation de l'équipe enseignante. Un cinquième pôle d'enseignement a été ouvert à Weitbruch, favorisant la proximité pour les usagers.

Stabilisation également pour le service de balayage intercommunal pour lequel des ajustements ont été faits sur les parcours d'intervention, l'information des communes et la gestion du matériel.

Enfin, avec l'achèvement de la formation du Chef de la police intercommunale de la Basse-Zorn, son agrément et enfin son assermentation en fin d'année, une nouvelle étape a été franchie.

Un véhicule de service a été livré à l'été, rendant la police plus visible sur le territoire



La finalisation des démarches administratives et les compléments d'équipement (radar, logiciel...) permettent à la Police intercommunale d'être pleinement opérationnelle en fin d'année.



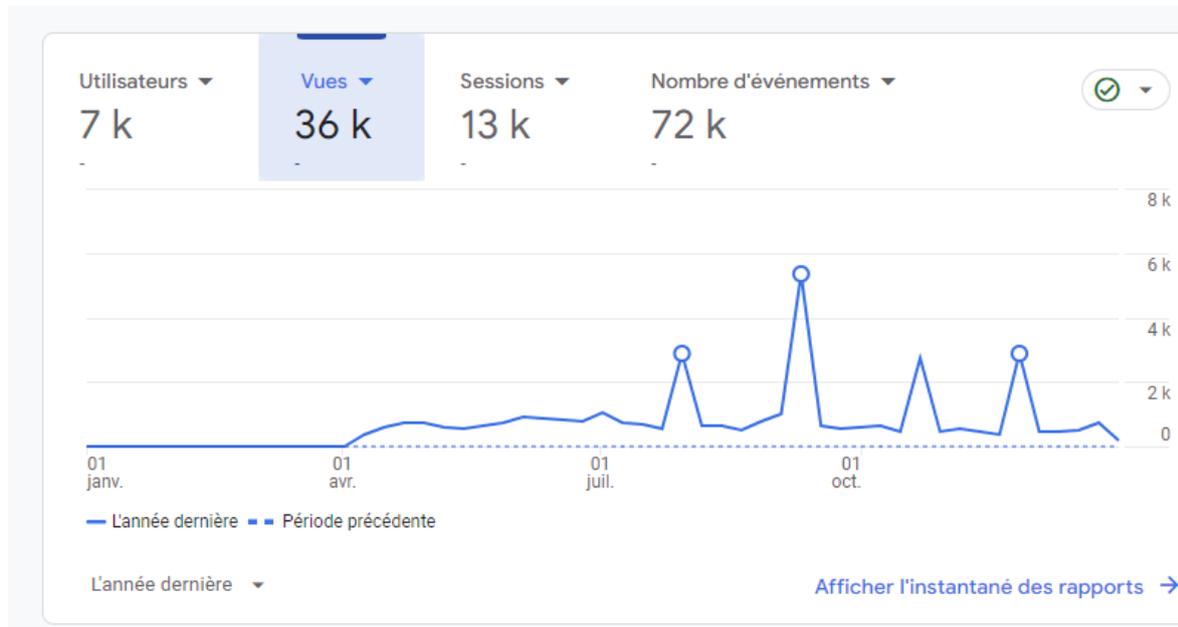
3. Communication générale

La Communauté de communes informe ses citoyens via divers supports de communication tout au long de l'année.

3.1. Communication numérique

3.1.1. Site Internet et Newsletters

Le [site Internet](#) de la Basse-Zorn est mis à jour régulièrement (actualités, événements, informations, etc.).



Suite à un changement de version de Google Analytics, les données analysées débutent au 1^{er} avril 2023 et couvrent donc seulement 9 mois.

Utilisateurs

Il s'agit du nombre de personnes ayant interagi avec notre site ou application au cours de la période spécifiée, soit 7 000.

Vues

Les pages vues correspondent à la mesure du nombre total de fois où des utilisateurs visualisent une page de notre site web, soit 36 000.

Session

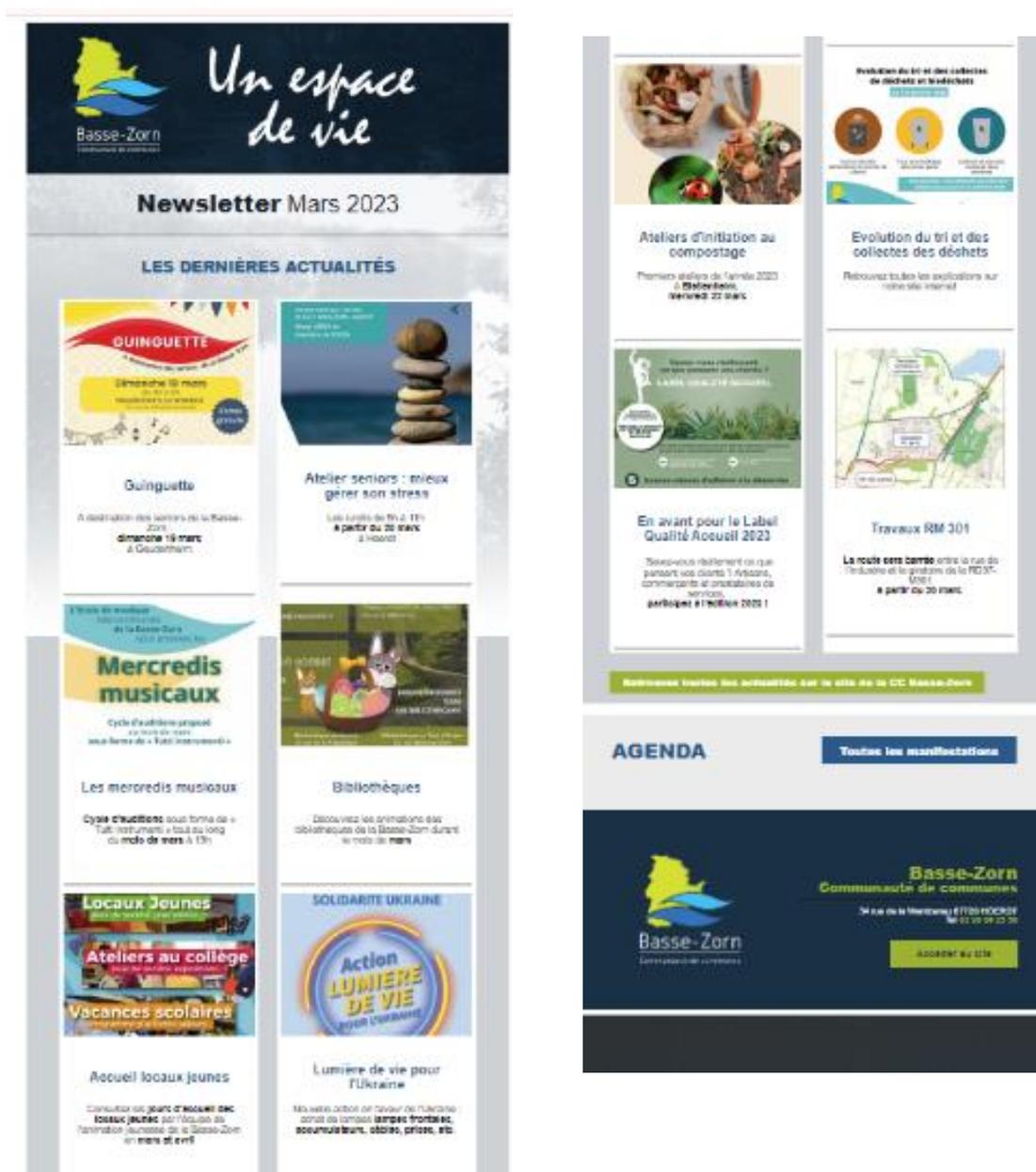
Une session est un intervalle au cours duquel un utilisateur interagit avec notre site web, soit 13 000.

Nombre d'événements

Le nombre d'événements de 72 000 correspond à une action spécifique d'un utilisateur sur notre site, telle que cliquer sur un bouton, lire une vidéo ou télécharger un formulaire.

La Communauté de communes a créé une [newsletter](#) diffusée mensuellement aux abonnés qui s'inscrivent sur le site Internet (bas de page).

Celle-ci permet de rester facilement informé des dernières actualités de la collectivité et a pour ambition de favoriser le lien entre l'utilisateur et l'administration. Ainsi en 2023, [5 newsletters](#) ont été envoyées aux abonnés.



3.1.2. Page Facebook

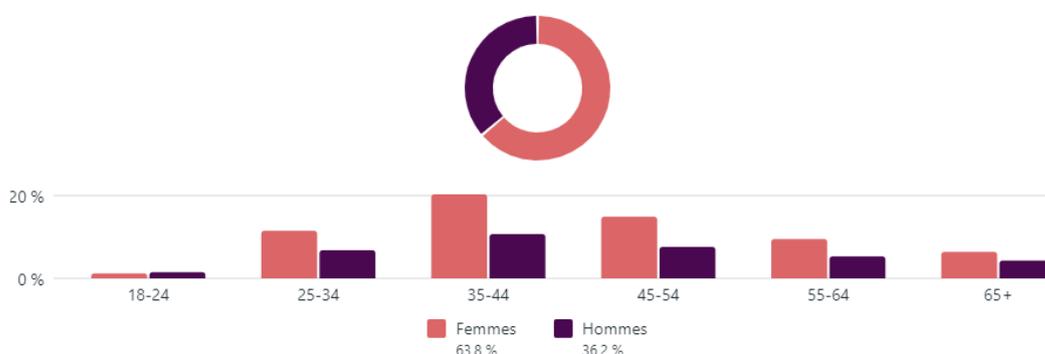
La page Facebook de la Communauté de communes, initiée en 2016, reste active. Des actualités sont régulièrement publiées, en lien avec les compétences et activités de la collectivité.

La page comptait **2 076 followers** (+ 237 en un an) dont 1 600 j'aime (contre 1 443 abonnés au 31 décembre 2022).

Followers Facebook ⓘ

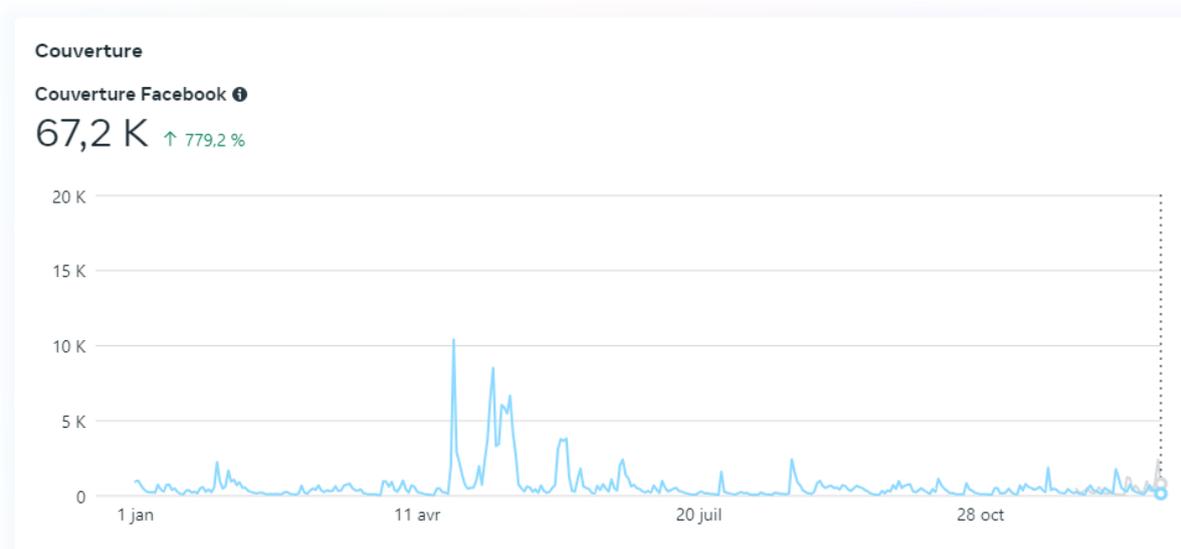
2 076

Âge et genre ⓘ



La progression est toujours visible et dynamique, ce canal reste au moyen pour informer des activités de la Basse-Zorn à ne pas négliger dans la communication auprès des administrés et au-delà du territoire.

La « **Couverture Facebook** » de la Page CC Basse-Zorn est de **67 200** sur l'année 2023. Cet indicateur comptabilise la couverture de la diffusion organique ou payante du contenu Facebook, y compris les publications, les stories et les publicités. Il comprend également la couverture d'autres sources, comme les identifications, les visites et les consultations de la Page ou du profil, ainsi que la couverture des publications et des stories boostées.



3.1.3. Panneaux électroniques

Toutes les communes ont été dotées de panneaux électroniques en 2016. Ceux-ci permettent d'émettre des messages variables en direction de la population, avec pour objectif de diffuser des informations variées d'intérêt général liées à la vie des communes et de la Communauté de communes.

Les messages sont mis à jour régulièrement en fonction de l'actualité. Les communes et la Communauté de communes constatent que ce vecteur d'informations est utile pour les gens du territoire.

3.1.4. Application Citykomi

La Communauté de communes et ses sept communes-membres ont fait le choix de s'abonner à une même application d'alertes via notification sur mobile.

Soucieuse d'évoluer avec les outils d'aujourd'hui et d'informer sur ce qu'il se passe dans la Communauté de communes, la Basse-Zorn a choisi Citykomi, une application mobile d'information en temps réel. Il s'agit d'une application utile et bienveillante, qui permet de recevoir les actualités et les alertes de la Basse-Zorn et des communes-membres directement sur smartphone ou tablette.

Sans publicité et sans collecter aucune donnée personnelle, elle respecte les règles de vie privée et l'anonymat des abonnés : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Les usagers sont libres de se désabonner à tout moment si les informations ne les concernent plus. Le système correspond aux termes RGPD free.



Au 31 décembre 2023, le canal Basse-Zorn Infos comptait 2 096 abonnés contre 1 787 un an plus tôt (+ 16 %).

3.1.5. Plateforme de Gestion de la Relation Citoyenne

LOCALÉO-DOCAPOST a informé la Communauté de communes en 2021 que la plateforme cesserait d'exister au profit d'une nouvelle, développée par la société SOFTEAM, à l'échéance des contrats en vigueur, soit en septembre 2022 pour la Basse-Zorn.

Suite à la cessation de la plateforme LOCALÉO-DOCAPOST au 30/09/2022, d'autres prestataires ont été rencontrés pour [faire perdurer le service de démarches 100% en ligne](#) aux usagers.

C'est NUMESIA, structure alsacienne implantée à Strasbourg, composé d'une dizaine de collaborateurs et développant ses produits depuis plus de 10 ans qui a été retenue suite à sa proposition d'outil flexible et extensible permettant de s'adapter aux besoins de la collectivité.

En 2023, [37 requêtes](#) ont été enregistrées sur la [plateforme BZ Connect](#), pour des demandes d'ouvertures et fermetures de comptes ordures ménagères.

3.1.6. Label « villes et territoires internet »

La Basse-Zorn s'est inscrite dans la démarche Ville internet depuis 5 ans, (adhésion en 2019). Le label accorde entre 1 et 5 @ aux villes et territoires en fonctions des services digitaux existants, proposés au public et/ou agents.

La CCBZ a commencé avec 2@, puis l'obtention de la 3^e dès 2021 et de la 4^e en 2022, reconduite en 2023.

Cet engagement dans ce label traduit :

- la volonté politique forte de la collectivité et l'implication des agents territoriaux dans le déploiement des services publics numériques,
- répondre toujours plus fidèlement aux attentes des usagers,
- proposer un internet citoyen local à la disposition de chacune et dans l'intérêt général,
- maintenir la continuité des services publics et offrir de la flexibilité aux administrés,
- diminuer les démarches papier pour correspondre à l'ère digitale actuelle et sa dématérialisation.

3.2. Communication papier

3.2.1. Bulletins d'information

Le bulletin intercommunal est l'un des outils clé pour communiquer auprès habitants et entreprises du territoire. Sa présentation générale se veut structurée et aérée afin d'apporter clarté et modernité à sa lecture.

Son contenu a pour objectif d'informer sur la vie de la collectivité, ses réalisations et ses projets.

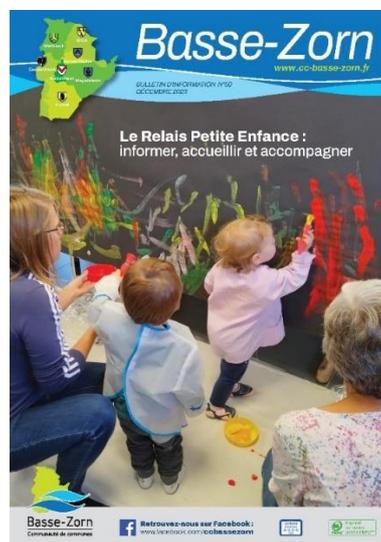
[Deux bulletins d'information](#) « Basse-Zorn, un espace de vie » ont été édités en 2023 : en juin ([24 pages](#)) et en décembre ([24 pages](#)).

Chacun des deux exemplaires a été imprimé à **9 200 exemplaires**. Les mairies le distribuent pour chaque foyer de sa commune.

Les **calendriers des fêtes et manifestations**, sont également distribués avec les bulletins intercommunaux, ils inventorient tous les événements de la Basse-Zorn.



n° 49 juin 2023



n° 50 décembre 2023

3.2.2. Institutionnelle et pour les services

Kakémonos et oriflammes

Dans l'optique d'identifier les actions portées par la Communauté de communes, un kakémono (intérieur) et un oriflamme (extérieur) ont été réalisés aux couleurs de la CCBZ.



Un jeu intemporel a également été réalisé pour l'événement Basse-Zorn à l'An Vert.

Petite Enfance

Pour lancer la communication du nouveau service Relais Petite Enfance opérationnel depuis septembre 2023, deux dépliants 3 volets ont été créés et imprimés, le premier à destination des familles, le second pour les professionnels du secteur.



Seniors et aidants

La Communauté de communes de la Basse-Zorn propose des activités à destination des seniors de son territoire pour favoriser l'autonomie des personnes. Pour promouvoir ces activités, un programme semestriel est édité. Au premier semestre, un dépliant 3 volets regroupant les activités seniors et aidants a été distribué avec le bulletin intercommunal à tous les foyers. Au second semestre, un dépliant 3 volets pour les actions seniors et un flyer A5 pour les actions aidants ont été distribués avec le bulletin intercommunal à tous les foyers.



Environnement

Tout au long de l'année, le service Environnement de la Basse-Zorn propose des ateliers pour sensibiliser au développement durable, à la consommation responsable et à la réduction des déchets.

Une dépliant 3 volets annuel est imprimé et disponible dans les mairies et commerces du territoire.



3.2.3. Presse

Au cours de l'année 2022, **48 articles** sont parus dans la presse locale, contre 44 en 2021. Les parutions restent assez stables post-covid.

Les articles sont parus principalement dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, mais également dans le MAXIFLASH (hebdomadaire gratuit).

Les thèmes sont relativement variés : actions de l'Animation-Jeunesse, environnement, mobilité, reconversion du site de l'EPSAN, tri des déchets ou encore semaine actions seniors, ... les principaux champs de compétences de la Communauté de communes ont été bien relayés tout au long de l'année.



4. Développement

Participer à l'animation du territoire, contribuer au développement des services et des équipements locaux, améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens, telles sont les vocations de la politique intercommunale de développement local.

4.1. Zones d'activités et animation économique

4.1.1. Gestion des zones d'activités et animation économique

Lien avec les entreprises

Le lien avec les entreprises est quotidien : que ce soit pour des questions relatives à l'aménagement des zones, à la mise en place de certains services, aux offres et demandes de locaux disponibles, aux différentes aides pouvant leur être accordées dans le cadre de leurs projets, etc., les entreprises du territoire ont le réflexe de se mettre en relation avec la Communauté de communes.

Groupement d'Intérêt Economique (GIE)

La CCBZ entretient **une relation étroite avec le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) du Ried**, associé à l'ensemble des démarches engagées par la CCBZ sur le Parc d'Activités du Ried à Hoerdtd.

Une réunion avec quelques représentants d'entreprises et du GIE a par exemple été organisée en janvier 2023 pour réfléchir à la mise en place de la coupure de l'éclairage public dans les zones de Hoerdtd. En concertation avec ces dirigeants d'entreprises, cet échange a abouti à la coupure partielle de l'éclairage public dans les zones d'activités (50 % des lampadaires pendant toute la nuit, tout en assurant l'éclairage et la sécurisation des carrefours et des passages piétons).

La collectivité apporte un **soutien administratif au GIE**, qui tient une permanence au sein de ses locaux les mardis et jeudis après-midi.

La Communauté de communes est invitée à **l'AG du GIE** organisée en 2023, le mardi 12 décembre. Monsieur RIEDINGER et Monsieur NOLETTA ont ainsi pu échanger avec les membres et les informer des projets de la collectivité.

Visites d'entreprises

En 2023, la Communauté de communes est allée à la **rencontre de certaines entreprises pour un échange avec leurs dirigeants et une visite des entreprises**. Monsieur RIEDINGER et Monsieur NOLETTA ont pu se rendre au sein des entreprises Hypromat, SNEF, W Distribution Bois, Composites EVC, etc. afin de découvrir ces entreprises, leurs actualités et d'évoquer des problématiques particulières, tel qu'un besoin de foncier dans le cadre de leur développement, etc.

Vœux aux acteurs économiques

Le 19 janvier, la Communauté de communes conviait, après deux années de crise sanitaire, l'ensemble des **acteurs économique des zones d'activités** (Hoerdtd, Weyersheim, Geudertheim et Gries) aux traditionnels **vœux du**

Président, l'occasion pour la collectivité de présenter sa [politique de développement aux entreprises](#), de les rencontrer, de se tenir informée de leurs éventuels projets en cours et de passer, avec leurs représentants, un moment en toute convivialité.

Rencontre des dirigeants d'entreprises des zones d'activités

En partenariat avec le GIE et l'ADIRA, la Communauté de communes a organisé deux rencontres des dirigeants d'entreprises de ces zones d'activités, le 13 juin sur le thème de l'Energie et le 17 octobre sur le thème de la Cybersécurité.

Le 13 juin, accueillies dans les locaux de l'entreprise LACO dans le Parc d'Activités du Ried de Hoerdt par Monsieur Denis RIEDINGER, Monsieur Claude WOLFHUGEL, représentant du GIE et Madame Dyna PETER-OTT, Présidente du groupe LACO, les entreprises ont été informées sur le contexte de [l'évolution du marché de l'énergie](#), les [perspectives](#) et les [actions de décarbonation](#), les aides pour leurs projets de [transition énergétiques](#) et les projets locaux réussis. Un [point d'actualité sur le développement économique](#) du territoire leur a également été présenté.

Les dirigeants ont pu débattre autour de cette thématique à forts enjeux pour les territoires et les entreprises avec les services de ES ENERGIES et de la Région Grand Est (programme Climaxion pour la Transition Energétique).

Le 17 octobre, c'est à Weyersheim, dans les locaux de l'entreprise SDAG ADHESIFS que les dirigeants des entreprises se sont à nouveau retrouvés sur la thématique de la [Cybersécurité](#) en présence de Messieurs Denis RIEDINGER, Roger MENAITREAU, Président du GIE et Didier HARIOT, Dirigeant de SDAG ADHESIFS.

À l'ère de la [numérisation de l'économie](#), la [cybercriminalité](#) se banalise. Elle est devenue un enjeu prioritaire pour les entreprises.

Plus que jamais, les Systèmes d'Information sont la cible de nouvelles [cyberattaques avec des conséquences parfois désastreuses et coûteuses](#) : ralentissement de l'activité, vol de données ou demandes de rançons. En France, il faut environ 6 mois à une entreprise pour détecter une menace informatique et plus de deux mois pour s'en rétablir.

Qu'est-ce qu'une cyberattaque ? Comment bien protéger son entreprise des cyberattaques ? Quels sont les bons réflexes et les bonnes pratiques à avoir pour complexifier au maximum la tâche des hackers ? C'est en présence des représentants de CAP INFO (créateur de solutions informatiques) et de STOIK (assurance spécialisée dans la cybersécurité) que les dirigeants d'entreprises ont pu aborder ces questions.



Rencontre des entrepreneurs le 13 juin sur le thème de l'énergie



Rencontre des entrepreneurs le 17 octobre sur le thème de la cybersécurité

4.1.2. Ouverture de secteurs à vocation économique

Création de la micro-zone d'activités de Weitbruch

Située à la sortie du village en direction de Gries, cette zone d'activités de 1,9 hectare est destinée aux activités des secteurs secondaire ou tertiaire (industrie, entrepôt, bureau).

Fin 2023, le Conseil adopte l'Avant-Projet (AVP) et poursuit la phase de maîtrise foncière en vue de déposer le permis d'aménager.

Reconversion du site de l'EPSAN et ouverture à l'urbanisation de 17 ha de terrains contigus : ECOPARC BASSE-ZORN

Après 3 ans de procédures, l'opérateur Brownfields a obtenu, en mars 2023, les autorisations nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le 23 mai et le 4 août, ont respectivement eu lieu les signatures des actes de ventes à Brownfields (BF3 PARC DU RIED - 10,35 hectares) et à l'entreprise Bretzel Burgard (HOERDT DEVELOPPEMENT - 6,20 hectares).

Fin juin, une fois les autorisations purgées de tout recours, l'aménageur Brownfields a démarré les travaux de viabilisation pour une durée d'un an avec comme temps fort, le dynamitage de la cheminée le 30 novembre.

Hoerdt

L'ancienne cheminée de l'Epsan est tombée

La cheminée de l'ancien hôpital de l'Epsan, à Hoerdt, a été démolie jeudi après-midi dans le cadre des travaux d'aménagement de l'Ecoparc Basse-Zorn. Une opération spectaculaire qui marque un tournant dans l'histoire du site, fermé en 2014.

C'est une étape marquante du chantier de reconversion du site de l'Epsan en éco-parc : la cheminée, symbole de l'activité de l'ancien hôpital psychiatrique, est tombée ce jeudi après-midi, devant un petit parterre de « spectateurs » : élus et agents de la communauté de communes de la Basse-Zorn, représentants de l'Epsan, l'aménageur patrimonial Brownfields et les entreprises de démolition Cardem et GCM.

À 14h15, plusieurs détonations ont retenti avant que la longue colonne de briques rouges ne s'effondre dans un grand nuage de poussière, exactement à l'endroit prévu. Au grand soulagement des ingénieurs, qui avaient tout planifié.

15 kilos d'explosifs utilisés

« Comme un bûcheron qui veut faire tomber un arbre, on a fait des précautions pour affaiblir la base et que la cheminée puisse tomber du bon côté, et on a laissé un poteau qu'on a dynamité », explique Remy Comas, maître d'œuvre de démolition chez Hanes, en charge du chantier. L'entreprise Cardem, chargée de la démolition des bâtiments du site avec une autre entreprise locale, GCM, était à la manœuvre. L'ancienne chaudière avait vu le jour dans le cadre de travaux de rénovation engagés



L'imposante colonne en briques rouges construite en 1952 est tombée ce jeudi en début d'après-midi. Photo Laurent Béa

par l'hôpital dans les années 1950. Le but était alors de remplacer les poêles à charbon qui chauffaient la plupart des pavillons des malades par un chauffage central général. Elle fait partie des deux bâtiments démolis - sur 23 au total - dans le cadre du chantier d'aménagement de l'Ecoparc. « Elle se trouvait en plein milieu d'un axe passant, pas compatible avec le projet d'aménagement », justifie Nicolas Pfister, directeur des opérations chez Brownfields. Elle est la seule à avoir été dynamitée. En cause, son extrême solidité. Vingt-sept cartouches, soit 15 kilos d'explosifs, ont été nécessaires pour abattre le pilier de 35 mètres de haut, quatre de diamètre

et 70 centimètres d'épaisseur. Si, comme le veut la réglementation, les explosifs ont été réceptionnés le matin même, il aura fallu plusieurs semaines pour préparer le chantier en vue de sécuriser le bâti environnant.

Émotion

Quelques minutes après l'explosion, Daniel Karol, ancien directeur de l'Epsan, et Jean-Marc Dossier, ancien directeur des soins et de la qualité, ne cachent pas leur émotion. « L'Epsan de Hoerdt, c'était une ville, tout le monde se connaissait. On allait chercher les repas avec les patients à l'aide d'une charrette dans la cuisine qui se trouvait juste là »,

indique Jean-Marc Dossier, qui a fait ses premiers pas à Hoerdt comme infirmier en psychiatrie en 1982. « C'est triste pour les soins et la psychiatrie que ce site soit abandonné mais je trouve que les promoteurs ont été respectueux des bâtiments et de l'histoire, et les soignants pourrout, à l'avenir, circuler et revoir certains lieux dans lesquels ils ont travaillé », apprécie-t-il.

Même si les travaux avancent bien, il devrait patienter encore un peu. La première étape du « chantier », entamée avant l'été (désamiantage, démolition, aménagement), est presque terminée. Le bâtiment attenant à l'ancienne piscine sera le dernier à être démolit, avant la fin de l'année. Les travaux d'aménagement de la rue du Ried se poursuivront - la voirie provisoire sera livrée le 15 décembre.

Prochain rendez-vous en février

Les premières constructions sont prévues début 2024 pour une « ouverture » dès janvier 2025. Une quinzaine d'entreprises sont annoncées (DA de Zehnler) dont, les dernières en date, Proche-Son et Heppner. L'entreprise de 330 salariés spécialisée dans la distribution de colis a décidé de quitter ses locaux de la Plaine des Bouchers, à Strasbourg, pour rejoindre le site hoerdt, où elle s'implantera sur une dizaine d'hectares.

Quatre grosses implantations sont également en cours, annonce Nicolas Pfister, qui donne rendez-vous en février prochain pour la transplantation des tilleuls situés à l'entrée du site. Une nouvelle opération « très technique » et « spectaculaire » en perspective.

Émilie Skrzypczak

Voir également notre vidéo sur le sujet.



Tous les gravats issus de la démolition des bâtiments seront broyés et utilisés pour des projets de voirie. Photo E. S.

En parallèle, la Communauté de communes a réalisé les travaux sur la rue du Ried et en octobre, l'aménagement du carrefour sur la RD37 (entrée de l'EcoParc) pour le compte de Brownfields.

De mai à juin, Brownfields a présenté à la collectivité 8 entreprises intéressées par l'acquisition d'un terrain ou un projet de réhabilitation de bâtiments en vue d'un dépôt Permis de Construire.

HEPPNER – 9 Ha

Leader indépendant des échanges internationaux Livraison prévue : juillet 2025
157 pays desservis à travers le monde
1 milliard d'euros de CA
100 ans en 2025
3570 collaborateurs près de 80 agences en France

Le site accueillera le siège HEPPNER
Le projet prévoit la construction d'une plateforme de traitement de colis sur 21 219m² dont :
18 218m² d'entrepôt
3 457 m² de bureaux



AXIOM TUBES – 90 ares

Commercialise des Tubes pour chauffage urbain Livraison prévue : 1^{er} trimestre 2025
RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE CHALEUR • EAU GLACÉE • HAUTE TEMPÉRATURE • DOUBLE ENVELOPPE SÉCURITÉ

Création en 2016.
Forte croissance ces dernières années
15 millions de CA
Une vingtaine de salariés
Construction d'un bâtiment tertiaire de 2 370m² dont 607 m² de bureaux et 1 763 m² de hall de stockage



VINCI – 1,3 Ha

Brownfields en reste le propriétaire Livraison prévue février 2025
2 filiales de Vinci : Schoro et Vonthron, spécialisées, l'une dans l'électricité et l'autre dans le chauffage
Une centaine de personnes

Construction d'un bâtiment multicellules sur deux niveaux sur 2 225 m² :
Le RDC : bureaux et le hall.
L'étage : salle de réunion et bureaux.
+ Conservation de la chapelle de 75 m²



PRODUC'SON – 43 ares + Réhabilitation de la tour et de la salle des fêtes

Entreprise d'évènementiel, spécialiste du son, organisateur et producteur de spectacles, concerts, festivals.
12 salariés + intermittents

Réalisation d'un bâtiment d'activités et de bureaux sur deux niveaux.
1062 m² de Hall
317 m² de bureaux

+ Transformation de la salle des fêtes en salle de spectacles pouvant accueillir des événements tel que concert, One-Manshow, réceptions.
Les deux niveaux supérieurs de la tour seront transformés en zone de bureaux.



SALZANI – 29 ares

Entreprise de sanitaire et de chauffage Livraison prévue fin 2024

Réhabilitation du bâtiment administratif en bureaux sur 632 m² + Economat



ROOFMART – 47 ares

Spécialiste (grossiste) en étanchéité et isolation pour toiture Livraison prévue fin 2025

Construction d'un bâtiment d'activités et bureaux avec un espace de vente, sur 1 594 m².



JUDICIA – 27 ares

Fondé en 1989, JUDICIA CONSEILS est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant

Livraison prévue début 2025

Rénovation complète de l'ancien bloc médical + chapelle
986 m² de bureaux.



TERRA COMPUTER – 78 ares

Livraison prévue 3^{ème} trimestre 2025

GROUPE WORTMANN
Groupe européen indépendant
Fabricant et grossiste informatique depuis 35 ans
CA 898 millions d'euros
Présent dans 25 pays
Le groupe s'est implanté en France en 2005 sous le nom de TERRA Computer.

Rénovation complète des bâtiments Esquirol, Regis
1 525m² de bureaux, salle de formation+ ateliers



4.1.3. Modernisation et attractivité des zones d'activités économiques

En parallèle à la réalisation de cette nouvelle zone d'activités au cadre d'exception, la Communauté de communes a lancé en 2023 une réflexion globale sur le **devenir de ses anciennes zones**, en particulier le Parc d'Activités du Ried et la zone d'activités de Weyersheim, qui concentrent les enjeux les plus forts car construits sous un modèle ancien qu'il convient de **moderniser** pour :

- répondre aux **nouvelles attentes** des entreprises et usagers des zones (amélioration du cadre de vie, de l'accessibilité, etc.),
- faciliter leur **adaptation au changement climatique** : réduction des îlots de chaleur, performances énergétiques et bio-climatisation des locaux d'activités, prise en compte des risques inondations, dés-imperméabilisation, promotion des mobilités durables, etc.,
- **optimiser leur foncier** et les usages dans la perspective du Zéro Artificialisation Nette (ZAN),
- les **transformer**, au niveau du bâti comme de leur organisation.

Un gros travail de cadrage des attentes a été réalisé avec nos partenaires : ADIRA, ATIP et ADEUS qui a mené à la décision fin 2023 de lancer une **étude de mutabilité** de ces deux zones et d'alimenter la réflexion en participant à la démarche **Hackathon** « penser et réaliser la Zone d'Activités Economiques de demain » portée par l'ADIRA dont le webinaire de lancement s'est tenu le 28 novembre.

Ainsi, le 14 novembre 2023, la Communauté de communes a accueilli à la Maison des services la remise des Trophées aux [9 récipiendaires de la Basse-Zorn](#) (des commerçants de Hoerdt, Weitbruch et de Weyersheim).

Accueillis par Monsieur RIEDINGER, les 9 lauréats se sont vu remettre les trophées par Mesdames Sylvie ROEHLLY, Caroline MAECHLING, Christiane WOLFHUGEL et Brigitte STEINMETZ, ceci en présence de plusieurs élus du territoire et des entreprises partenaires de la CCI.

Des trophées Argent, Or, Diamant et pour la première fois, un trophée Platine, ont été attribués aux lauréats de la Basse-Zorn valorisant leur démarche d'amélioration continue et récompenser la qualité de leur accueil sur la durée :

- Boucherie Fechter à Weitbruch **Trophée Or**
- La boutique du sommelier à Weitbruch **Trophée Diamant**
- Bulles d'R à Hoerdt **Trophée Platine**
- Escale Esthétic à Hoerdt **Trophée Diamant**
- Hoerdt Optique à Hoerdt **Trophée Diamant**
- Cellier de Bethy à Hoerdt **Trophée Or**
- New Step à Weyersheim **Trophée Or**
- Ma ptite Boutik à Weyersheim **Trophée Or**
- Tout compte fée à Weyersheim **Trophée Argent**

La Communauté de communes apporte une [contribution](#) à hauteur de **100 € HT pour les participants professionnels** éligibles situés sur le territoire, le coût étant grâce à cela, ramené à 114,50 € HT par participant.

4.2.2. Action en faveur des créateurs-repreneurs d'entreprises

En 2023, la Communauté de communes a renouvelé la convention de partenariat avec la Plateforme d'initiative locale (PFIL) Initiative Alsace du Nord (dite « IAN »), association de droit local créée en 1999.

Le rôle de la PFIL est d'accompagner les TPE et petites PME créatrices d'un ou de plusieurs emplois, ayant des besoins de financement significatifs, pour faciliter leur accès au crédit bancaire tout en renforçant leur trésorerie. En plus de sa contribution au fonds de prêts d'honneur destiné à accompagner les porteurs de projets, fléché prioritairement vers le commerce de proximité et l'artisanat, la Communauté de communes a décidé d'attribuer à IAN une subvention annuelle de fonctionnement pour permettre une croissance de l'association.

La Communauté de communes a également accueilli en 2023 deux évènements organisés par la PFIL :

- **Lundi 25 septembre, de 8h30 à 12h30 : L'atelier « micro-entreprise, rester ou sortir »** : cet atelier était destiné aux micro-entrepreneurs qui s'interrogent sur un éventuel changement de régime fiscal ou de régime juridique. Il a été animé par deux personnes de la Chambre des métiers d'Alsace durant 4 heures en petit groupe de 10 personnes.
- **Le 28 novembre, de 9h à 12h : Une matinée « les rdv de la créa »** : les acteurs de l'écosystème (environ 10 intervenants : Pôle emploi, Région, CCI, CMA, assurance, banque, ...) ont accueilli sous forme de rendez-vous de 30 à 45 min les porteurs de projet afin de les renseigner sur leur futur création ou reprise d'entreprise. Chaque porteur, en fonction de la maturité de leur projet, a pu rencontrer un ou plusieurs acteurs.

4.2.3. Action en faveur de l'immobilier d'entreprises

Afin de bénéficier d'un véritable effet levier sur l'immobilier d'entreprises locales et de contribuer à la création d'emplois et de richesse sur le territoire intercommunal, la Communauté de communes a décidé en 2023 de créer un nouveau **dispositif de soutien dédié aux bâtiments-relais**, faisant intervenir ALSABAIL, société d'économie mixte spécialisée en matière de crédit-bail.

Le dispositif de soutien à l'immobilier d'entreprises repose sur l'octroi d'aides, sous forme d'**avances remboursables sans intérêts**, à la Société d'économie mixte ALSABAIL, qui finance par voie de **crédit-bail immobilier** un investissement immobilier (création, acquisition, reprise, extension ou modernisation) au profit d'acteurs économiques de proximité, selon les critères définis.

ALSABAIL porte intégralement le risque de l'opération et rembourse en totalité à l'EPCI les avances consenties.

Le bénéfice des avances sans intérêts est intégralement répercuté sur le loyer de crédit-bail facturé aux entreprises, qui remboursent l'avance selon l'option choisie par l'entreprise ou la SCI (entre huit et quinze ans).

4.3. Lotissements d'habitation

La plupart des lotissements d'habitation sont en cours d'achèvement et la Communauté de communes poursuit sa réflexion sur l'aménagement de **nouveaux lotissements** d'habitation (Kurtzenhouse et Hoerd).



5. Voirie

La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie sont assurés par la Communauté de communes de la Basse-Zorn afin de permettre aux citoyens de circuler en toute sécurité.

La Communauté de communes a continué à décliner en 2021 une politique très volontariste en matière de voirie et de réseaux au bénéfice des communes.

Les efforts consentis par la Communauté de communes en 2023 pour le développement et l'amélioration des infrastructures routières ont représenté en dépenses 599 605 € TTC (selon compte administratif) et les encours sont de 1 225 205 € TTC.

Ces travaux sont classés en deux catégories : réhabilitation ou aménagement lourd, selon l'état de l'existant. Dans certains cas, l'éclairage public est mis à niveau et le réseau de distribution téléphonique est mis en souterrain.

Travaux attribués en 2023		
Objet	Montants TTC	Entreprises attributaires
Programme de voirie 2023		
Travaux de voirie, R. des Potagers à Geudertheim	209 499,00€	JEAN LFEBVRE
Travaux de réseaux secs, R. des Potagers à Geudertheim	81 207,00€	CITEOS-BILD SCHEER
Travaux de voirie, R. du Ried à Hoerd	497 562,00€	COLAS
Travaux de réseaux secs et éclairage public Rue du Ried à Hoerd	95 011,00€	SOGECA
Travaux de voirie définitive Micro-zone de Geudertheim	488 027,00€	ADAM
TOTAL GENERAL	1 371 306,00€	



6. Environnement et cadre de vie

Le territoire de la Basse-Zorn bénéficie d'une faune et d'une flore très variées et se distingue par ses paysages aux multiples facettes. Pour pérenniser ces ressources, des actions de préservation et de valorisation de l'environnement sont mises en œuvre.

6.1. Gestion de l'eau

La production et la distribution d'eau sont assurées par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) du Bas-Rhin.

Les données 2023 sont les suivantes :

- prix de l'abonnement (part fixe) : 18,29 € HT/an
- prix du m³ d'eau : 1,36€ HT
- ventes totales : 736 772 m³
- travaux d'investissement réalisés sur le réseau : 890 193,54 € HT

Renforcement du réseau d'eau potable

- **Geudertheim**, rue des Potagers par la pose par la pose de 340 ml de conduite en fonte DN100 mm, et comprenant la rénovation de 25 branchements particuliers ;



GEUDERTHEIM : rénovation du réseau de distribution et des branchements particuliers dans la rue des potagers

Linéaires et couts : 340 ml de conduite Fonte Ductile DN 100 mm et rénovation de 25 branchements particuliers.

Montant de l'opération : 167 378,52 € HT

- **Hoerdt**, rue du Ried à Hoerdt par la pose de 536 ml de conduite en fonte DN 250 mm, et comprenant la reprise d'un branchement particuliers et 4 amorces de branchement,



- **Hoerdt**, rue de la Gare par la pose de 610 ml de conduite en fonte DN 300 mm ainsi que 95 ml en DN 150,100,80 mm, et comprenant la rénovation de 66 branchements particuliers,



6.2. Gestion de l'assainissement

Le service public d'assainissement est assuré par le Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Bas-Rhin.

Les données 2023 se présentent comme suit :

- prix du m³: 1,85 € HT ;
- volume total soumis à redevance : 786 316 m³;
- travaux d'investissement réalisés sur les ouvrages : 354 092,27 € HT.

Hoerd, rue de la Gare, extension du réseau pluvial et d'assainissement. : pose de 312 ml de conduites en BA DN 1 000 mm, de 16 ml de conduites en BA DN 500 mm et de 36 ml de conduites en BA DN 300 mm. Montant 271 872,50 € HT

Hoerd, rue du Ried, extension du réseau d'assainissement : pose de 150 ml de conduites en BA DN 400 mm, pose de 200 ml de conduites en PVC DN 250 mm et création de 3 branchements particulier eaux usées en PVC DN 200 mm. Montant 82 219,77€ HT.

6.3. Grand cycle de l'eau (GEMAPI)

La Communauté de communes a pris la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (dite GEMAPI) au 1^{er} janvier 2017, avec un an d'avance sur l'échéance légale, ainsi que la compétence « Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ».

Celles-ci ont été confiées au Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA). Un **programme d'actions** a ainsi été instauré pour **5 années**, se traduisant d'une part, par des opérations courantes d'entretien, de gestion et de prévention et, d'autre part, par des études et des opérations d'investissement.

A noter que la Communauté des communes verse une contribution annuelle au SDEA pour mener à bien ce programme. En 2023, cette contribution a été de **200 000 €**.

6.4. Gestion des déchets

6.4.1. Gestion des déchets ménagers

Chaque habitant de la Basse-Zorn a produit **536 kg de déchets** en 2023, soit **1,47 kg de déchets par jour** (1,56 kg en 2022).

Collecte en porte à porte

1 707 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2023, contre 2 629 en 2022 (- 35 %).

1 273 tonnes de déchets recyclables ont été collectées en 2023, contre 1 145 en 2021 (+ 11 %).

Une importante **diminution de la quantité d'ordures ménagères collectée** a été enregistrée en 2023, **35 % de moins** par rapport à 2022, conséquence de la mise en place de la collecte des biodéchets et des modifications de conditions de collecte, mais aussi de la fréquence de collecte abaissée à une fois tous les quinze jours et d'une diminution du nombre de levées comprises dans le forfait.

Parallèlement, une **augmentation de la quantité de déchets issue du bac de tri** a été constatée, **11 % de plus** par rapport à 2022, suite à la mise en place de l'**extension des consignes de tri** à tous les emballages y compris plastiques.

4 015 bacs de tri ont été contrôlés en 2023 par l'ambassadeur de la prévention et du tri, soit 53 % des bacs présents sur le territoire.

25 % des bacs ont été contrôlés « non conformes ». Les erreurs de tri les plus fréquentes sont la présence d'objets plastiques, de textiles sanitaires (essuie-tout, lingettes, masques chirurgicaux) et d'emballages imbriqués.

Contrôle des bacs de tri en 2023

Communes	Nombre de contrôles	Bacs conformes (vert)	Bacs non conformes		Nombre de sessions de contrôle
			Non-conformité (orange)	Refus de collecte (rouge)	
Bietlenheim	288	84 %	13 %	3 %	3
Geudertheim	838	73 %	19 %	8 %	6
Gries	606	70 %	22 %	8 %	7
Hoerd	434	73 %	20 %	6 %	3
Kurtzenhouse	327	68 %	23 %	10 %	3
Weitbruch	756	79 %	17 %	5 %	9
Weyersheim	766	80 %	14 %	6 %	8
CCBZ	4015	75 %	18 %	7 %	39

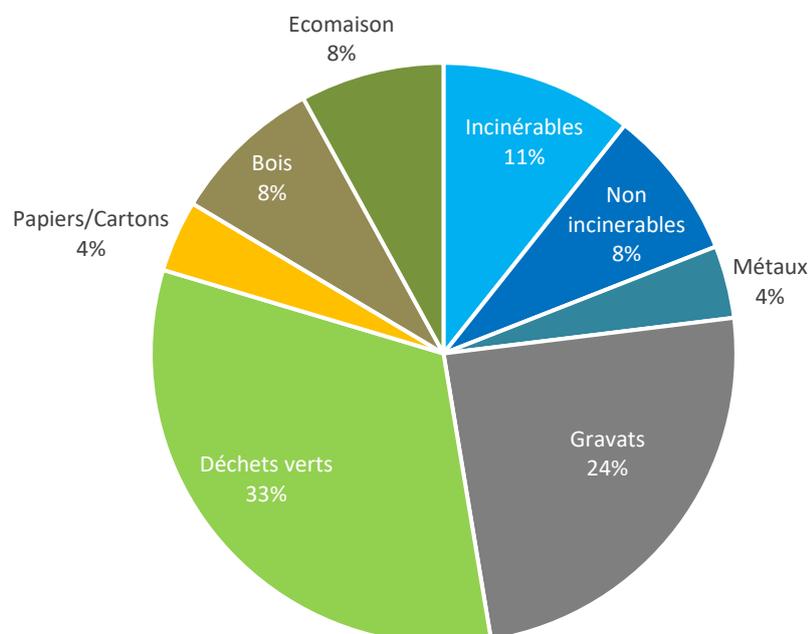
Le **coût de refus de tri pour la collectivité** est de **50 925 €** en 2023, soit environ **3 €** par habitant.

Collecte des biodéchets

La collecte séparée des biodéchets a débuté le 6 janvier 2023 avec l'installation de **53 bornes**. Suite à l'engouement pour cette nouvelle collecte, **14 bornes supplémentaires** ont été installées en mars. Cette collecte a permis de détourner **403 tonnes** de déchets alimentaires du bac Ordures Ménagères résiduelles (OMr), ce qui équivaut à une moyenne de 24 kg par habitant par an.

Collecte en déchèterie et fréquentation

Les déchèteries du territoire ont recueilli **5 351 tonnes** de déchets en 2023 dont la répartition par type de déchets est présentée ci-dessous :



Plus de 56 000 passages ont été enregistrés pour les trois déchèteries, répartis comme suit :

- 41 % pour la déchèterie de Geudertheim,
- 40 % pour la déchèterie de Gries,
- 19 % pour le point d'apport de Weyersheim.

5 894 badges ont été utilisés au moins une fois en 2023 sur 8 496 comptes usagers ouverts :

- les particuliers : en moyenne 7 entrées,
- les administrations : en moyenne 5 entrées,
- les professionnels : en moyenne 2 entrées.

Données sur le fonctionnement de la Redevance Incitative

8 684 comptes usager ont été actifs en 2023.

Le bilan 2023 pour la sortie des bacs bleus se présente comme suit (moyenne annuelle) :

- 10,5 levées pour les particuliers,
- 12,8 levées pour les administrations,
- 12,7 levées pour les différents types de professionnels,
- 16,4 levées pour les immeubles mutualisés (bacs de 240 et/ou 660 litres).

Entre 2022 et 2023, le **nombre moyen de levées** a fortement **diminué**. Toutes catégories d'usagers confondus, le nombre moyen de sortie des bacs à ordures ménagères est de 10,9 fois sur l'année 2023 (18,9 en 2022).

6.4.2. Prévention des déchets

Un nouveau Plan Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés a été adopté en novembre 2021 pour la période 2021-2026 et prévoit la réalisation de plusieurs actions.

Opération broyage de branchages

La Communauté de communes de la Basse-Zorn a réitéré les opérations de broyage en déchèterie pour valoriser les branchages issus des tailles. 22 prestations de broyage ont eu lieu tout au long de l'année 2023.

Environ 132 tonnes de branchages ont été broyées par un prestataire. Les particuliers ont pu récupérer l'équivalent de 22 bennes de 15 m³ de broyat afin de l'utiliser en paillage dans les jardins d'ornement, les potagers ou encore de l'incorporer dans un compost.

Promotion du compostage (action inscrite dans le projet de territoire)

La Communauté de communes propose des composteurs en bois d'un volume de 1 000 litres au tarif de 25 € et de 360 litres au tarif de 20 €.

Les usagers récupèrent, sur rendez-vous, leur composteur en kit au local de stockage à Geudertheim, accompagné d'une brochure de montage et des informations sur le compostage. Depuis cette année, des composteurs adaptés au compostage collectif sont également en vente au prix de 80 €. Au total, 100 composteurs ont été vendus en 2023.

En 2023, **6 ateliers d'initiation au compostage** ont été proposés aux habitants du territoire. Ces ateliers, animés par la Maison du Compost, ont permis de sensibiliser une soixantaine de participants.

Ateliers de cuisine anti-gaspi

Deux ateliers de « cuisine anti-gaspi » intergénérationnels ont été organisés en collaboration avec le CINE de MUNCHHAUSEN sur la thématique de la lactofermentation et de la réutilisation du pain. Les participants apportent le ou les ingrédients principaux pour la confection de deux ou trois recettes simples et un recueil de recettes sur la thématique abordée est distribué en fin d'atelier.

6.5. Protection de l'environnement

Éco-manifestation La Basse-Zorn à l'An Vert (action inscrite dans le projet de territoire)

Le 4 juin 2023 à l'Espace W de Weyersheim a eu lieu la 7^e édition de la Basse Zorn à l'An Vert sur la thématique de la sobriété.



Environ **1 500 personnes** ont été présentes tout au long de la journée et ont pu assister à des concerts, contes et autres animations ou ateliers.

Cette éco-manifestation a pour but de sensibiliser le grand public aux actions mises en place par la Communauté de communes de la Basse-Zorn sur la thématique du développement durable.

Ateliers de jardinage au naturel (action inscrite dans le projet de territoire)

Afin de découvrir d'autres techniques de jardinage et notamment le réemploi in situ des déchets verts produits au jardin et d'être sensibiliser à la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, trois ateliers de jardinage au

naturel ont été organisés en 2023 et ont permis de sensibiliser une **soixantaine de participants**.

Projets de vidéos pour sensibiliser aux gestes et consignes de tri

En début d'année 2023, un projet interservices (environnement, école de musique et animation jeunesse) initié par le Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) a vu le jour : la réalisation d'une vidéo destinée au grand public sur le thème du tri et des biodéchets.

Le but était de proposer un contenu facilement accessible et attrayant pour les jeunes, afin de les sensibiliser aux nouvelles consignes de tri et à la gestion des biodéchets.

La vidéo, de format court (type TikTok), a été créée à partir d'un scénario élaboré par les jeunes du CIJ, qui ont également joué les rôles principaux. La première diffusion au public a eu lieu lors du BZAV, avant d'être mise en ligne sur le site internet de la CCBZ.



Défi vélo

5 agents de la Communauté de communes ont participé à l'opération « Au boulot, j'y vais à vélo et autrement » qui s'est déroulée du 2 mai au 26 mai 2023 et qui était organisée par le PETR de l'Alsace du Nord.

Ce défi est l'occasion de rappeler les avantages des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle et de montrer au plus grand nombre que les possibilités pour se déplacer autrement, sans trop changer ses habitudes, existent.

L'ensemble de l'opération a permis de comptabiliser 539 km parcourus par l'ensemble des participants de la Communauté de communes. Par rapport aux mêmes parcours en voiture, ce défi a permis d'économiser environ 120 kg de CO₂.

Espace France RénoVe

La Communauté de communes a signé une convention avec six autres communautés de communes d'Alsace du Nord afin d'accueillir lors de permanences un Conseiller qui dispense aux habitants des conseils neutres et gratuits en matière de rénovation énergétique.

Les permanences sont proposées pour les particuliers les 4^{es} mercredis de chaque mois entre 9h et 12h, sur rendez-vous.

6.6. Atelier de jus de pommes de Bietlenheim

Depuis 2006, les particuliers, membres de l'association, viennent avec leur production de pommes et repartent une heure plus tard, avec du jus de fruits frais naturel et embouteillé.

La seizième saison de pressage de l'atelier de jus de pommes de Bietlenheim a débuté en septembre 2023.

La centrifugeuse de la structure remplacée en 2022 a permis d'améliorer la qualité du pressage.





7. Police, sécurité et prévention routière

Le service de police intercommunale a pour vocation d'assurer des missions de maintien de sécurité sur le territoire, tout en conservant les actions de prévention routière et de sensibilisation dans les écoles.

7.1. Missions et objectifs

L'année 2023 est une **année de transition**, de **création du service** tant sur le plan de la légalité que sur le plan matériel, de mise en place administrative indispensable voire obligatoire dans certains aspects.

Le service de la Police Intercommunale est composé de deux agents :

- un policier municipal à plein temps de 39 heures sur 6 jours ;
- un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) à mi-temps sur 6 jours depuis le 1^{er} janvier 2023, conformément à la demande des élus.

La création de ce binôme permet d'assurer une certaine sécurité dans l'exercice de nos missions, tout en conservant malgré tout, les actions primordiales de l'ASVP dans la sécurité routière et la prévention dans les écoles.

En effet, ce premier rapport à l'autorité « policière » pour les enfants de maternelle et primaire se veut éducatif et fixe des bases solides, tel un « premier contact bienveillant avec la police ».

Ce lien a une réelle valeur dont l'un des objectifs est aussi de se familiariser avec une police de proximité. Ce premier lien positif entre la police et les enfants a pour vocation de perdurer dans les rapports futurs, pour éviter certaines situations potentiellement conflictuelles durant la période de « l'adolescence ».



La Police intercommunale (PI) de la Basse-Zorn est composée de deux anciens gendarmes forts d'une expérience de presque 20 ans en brigade territoriale et qui connaissent le fonctionnement de l'institution étatique (Gendarmerie), et leurs procédures.

La PI permet une plus grande proximité avec toute la population de la Basse-Zorn dans son ensemble.

Les objectifs pour le service de police sont variés et s'ancrent ainsi surtout dans une volonté de proximité avec la population, souhaitée par les élus.

Les missions s'articulent également sur une volonté de faire respecter l'ordre et la loi générale ou locale (les arrêtés) et les décisions de ces derniers.

Voici quelques **exemples d'interventions** :

- Flux de circulation et stationnement ;
- Surveillance générale ;
- Sécurisation des écoles ;
- Médiation sur des conflits de voisinage ;
- Ordre, sécurité et salubrité publics ;
- Exécution et respect de l'application des arrêtés du maire et du président ;
- Environnement et dépôts sauvages ;
- Mise en fourrière d'animaux en divagation ;
- Opération tranquillité vacances ;
- Formation des seniors sur les dangers d'internet et les risques d'escroquerie ;
- Gestion du service ;
- Dépôt de plainte au nom de la CCBZ pour dégradation ou autre.

La criminalité est assez faible localement sur la CCBZ néanmoins le territoire fait face à une **délinquance dite « de passage »**, se trouvant entre les deux agglomérations Haguenovienne et Strasbourgeoise.

Le territoire de l'intercommunalité est également vierge de structure gendarmique.

La police municipale a alors un double objectif :

- **Répondre rapidement** aux demandes des élus et des concitoyens ;
- Soulager les gendarmeries de certaines missions.



La PI œuvre de manière continue avec tous les services de la Maison des Services, les 7 mairies du territoire ainsi que d'autres partenaires locaux ou étatiques afin d'agir efficacement au quotidien :

- Chefs pompiers des casernes sur le territoire (Geudertheim, Gries et Hoerd),
- Lieutenant(s) de louveterie (en cas d'animal blessé),
- Gardes chasse sur tout le territoire,
- Agriculteurs ou éleveurs (en cas de divagations),
- Directeurs/directrices des 7 écoles élémentaires,
- Services de l'Équipement (DDT),
- Préfecture/Parquet,
- Office Nationale des Forêts,
- Divers concierges souvent sources de renseignements,
- Polices Municipales limitrophes (Haguenau, Brumath et Bischwiller),
- Etc.

7.2. Actions déployées

7.2.1. Mise en place du service de police

Administratif et légal

Le Chef de service de la police municipale a suivi avec succès une formation obligatoire dite Formation Initiale d'Application (FIA) du 06 février au 15 septembre 2023, incluant stages immersifs et cours théorique au CNFPT de Nancy.

Parallèlement, le service s'est créé légalement et administrativement par la mise en place de la [convention obligatoire entre les 7 communes membres](#). Cette dernière clarifie entre autres la participation financière de chacune à ce service.

Le policier municipal a effectué les démarches nécessaires aux fins d'habilitations à la fonction de policier, à savoir [l'obtention des agréments](#) :

- du Procureur de la République d'abord (délivré en janvier 2023),
- du Préfet ensuite, une fois la formation terminée (délivré en septembre 2023)

et enfin [l'assermentation au Tribunal](#) de Haguenau comme dernière étape (délivré en décembre 2023).

Une [convention obligatoire de coordination avec les forces étatiques](#) en vue d'un projet d'armement et du travail de nuit a été réalisée, signée par les élus, validée par le Général de Gendarmerie.

Cette convention est en cours de validation auprès de la Préfecture et du Parquet de Strasbourg. Elle permettra également à l'agent de bénéficier d'une caméra individuelle de protection.

Matériel

L'année 2023 aura permis avant tout au service de se structurer.

Les locaux de la PI sont situés à l'espace Cowork'Hoerd, bureaux loués par la Mairie de Hoerd.

Il est possible de contacter le service de la Police, soit en passant par l'accueil de la Communauté de communes, soit à l'adresse mail dédiée. Les lignes directes ne sont pas communiquées aux administrés.

Les [tenues règlementaires](#) et [équipements de sécurité et protection](#) ont été acquis en début d'année 2023.

Un contrat pour un **véhicule** de police en Location avec Option d'Achat (LOA) a été passé en mai 2023.



Des recherches et comparaisons pour un logiciel Police adapté à une Communauté de communes ont été réalisées durant l'année. En lien avec ANTAI, le choix s'est porté sur LOGIPOL, site Full Web pour les **procédures hébergées** (activités, main courante, fourrières, procédures, statistiques, etc.) et le téléphone de verbalisation dit PVE.



Perspectives

L'activité de la Police Municipale Intercommunale n'est pas quantifiable pour l'année 2023 étant donné que le Chef de service était en formation jusqu'en septembre 2023 d'une part, et que son assermentation a été validée en décembre 2023 d'autre part.

Ses missions sur le terrain se sont surtout concrétisées par de la **visibilité**, à une campagne d'avertissement concernant les stationnements interdits sur tout le territoire, à quelques médiations n'impliquant aucune procédure judiciaire et aux surveillances diverses dont aux abords des écoles (Vigipirate).

7.2.2. Interventions dans les écoles

L'animateur du Centre de Prévention et d'Education Routière (CPER) intervient depuis avril 2006 auprès des élèves scolarisés en écoles maternelles et élémentaires du territoire.

Au deuxième trimestre de l'année scolaire 2022/2023, plus de 1 500 enfants scolarisés de la petite section de maternelle au CM2 ont bénéficié des interventions de l'animateur du Centre de Prévention et d'Éducation Routière.

2^e trimestre 2023

Les élèves ont pu se familiariser avec différentes notions de sécurité routière en fonction de leurs niveaux :

- bien se comporter sur le trottoir pour les maternelles,
- différencier les mots de la rue et de la route pour les CP,
- travail sur la traversée de la rue en sécurité pour les CE1,
- travail sur la signalisation tricolore, importante pour le piéton (feux tricolores et feux piétons) pour les CE2,
- étude des règles du code de la route spécifique au vélo pour les CM1,
- révision des règles de la circulation à vélo pour les CM2. Ils ont ensuite passé un examen de Code de la route, qui a porté sur ce qu'ils ont appris depuis la maternelle en matière de prévention routière.

3^e trimestre 2023

Des interventions pratiques ont été organisées dans les écoles maternelles avec des trottinettes et des tricycles sur une piste aménagée avec quelques panneaux de signalisation routière. Les élèves ont évolué tour à tour en tant que piétons et conducteurs. Cet exercice leur permet d'avoir une première approche des dangers de la route.

Les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 ont effectué un parcours à pied dans les rues des villes ou des villages. Grâce à cet exercice, ils ont été sensibilisés aux risques de la rue pour les piétons.

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont évolué à vélo sur une piste de maniabilité pour apprendre à garder le contrôle et la maîtrise de leur bicyclette pour rouler en sécurité.

Gilets de sécurité

Au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2023/2024, tous les élèves des classes de CP ainsi que les nouveaux élèves arrivés sur le territoire ont ainsi reçu gratuitement des gilets de haute visibilité pour être mieux vus sur la route et leur permettre de circuler en toute sécurité à pied ou à vélo.



Les enfants ont continué à démontrer un grand intérêt pour la prévention routière.

Les interventions leur ont permis de mieux comprendre l'importance du respect des règles de sécurité.

Ainsi, les ateliers et animations de sensibilisation se sont poursuivis :

- les élèves des classes de maternelle ont été sensibilisés au port de la ceinture de sécurité et à la place qu'ils doivent occuper dans un véhicule à moteur,
- les élèves des classes de CP ont appris à s'installer et s'attacher correctement dans un véhicule à moteur,
- les élèves des classes de CE1 ont étudié les bons comportements à avoir sur le trottoir,
- les élèves des classes de CE2 ont travaillé sur la signalisation réservée aux piétons, la signalisation réservée aux usagers de la route et la signalisation utile pour les piétons et pour les usagers de la route,

- les élèves des classes de CM1 ont appris les équipements de sécurité obligatoire du cycliste et son vélo,
- les élèves des classes de CM2 ont différencié le bus et le car et ont appris à bien se comporter à l'intérieur de ces deux véhicules. Ils ont également été sensibilisés à l'évacuation d'un car en cas d'incident ou d'accident.

7.2.3. Surveillance de la voie publique

Stationnement

Le 1^{er} juillet 2018, une surveillance de la voie publique destinée à résorber les problèmes de stationnement a été mise en place sur le territoire communautaire.

Une mission d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) a été créée, par élargissement du temps de travail de l'agent en charge du Centre de Prévention et d'Éducation Routière.

L'ASVP est compétent pour constater par procès-verbal toutes les infractions aux règles relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules et au défaut de validité ou à la non-apposition du certificat d'assurance sur les véhicules terrestres à moteur (vignette sur le pare-brise).

Il peut aussi établir des procès-verbaux d'infraction au Code de la santé publique. Ainsi, s'il voit quelqu'un dégrader ou salir la voie publique (tag, graffitis, déchets...), il peut relever l'infraction.

En 2023, les infractions les plus régulièrement constatées sur le territoire ont été les [stationnements sur trottoir](#), les [stationnements sur emplacements réservés aux personnes handicapées](#), les [absences de disque de stationnement](#) en zone bleue, les [dépassements de la durée maximale de stationnement](#) en zone bleue et les [stationnements interdits](#).



Mise en fourrière

Afin de répondre à une problématique de plus en plus gênante, un dispositif de mise en fourrière a été mis en place à l'automne 2020.

En 2023, cinq véhicules ont été mis en fourrière suite à un stationnement abusif de plus de 7 jours sur le territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn (5 également en 2022) :

- 4 véhicules étaient stationnés sur la commune de Hoerdt,
- 1 véhicule était stationné sur la commune de Geudertheim.

Les brigades de gendarmerie de La Wantzenau et de Brumath, compétentes respectivement sur les communes de Hoerdt et Geudertheim, ont été présentes lors des opérations d'enlèvement des véhicules, transmettant ensuite la procédure à la Communauté de communes de la Basse-Zorn qui établit la partie administrative.

Les véhicules ont été enlevés par le garage MILLE AUTO'S de Surbourg. Un seul véhicule a été restitué à son propriétaire, les quatre autres ont été placés sous le régime de la destruction administrative.



8. Vie culturelle & tourisme

La Communauté de communes met en avant son territoire et ses richesses par le biais de différents projets culturels et touristiques.

8.1. Ecole de musique

En 2021, à l'initiative d'élus de la Communauté de communes de la Basse Zorn la création d'une école de musique intercommunale a été proposée. L'objectif étant de regrouper les écoles existantes sur le territoire afin de mieux desservir l'ensemble des communes et de proposer une offre plus variée aux usagers.

Cette Ecole de musique intercommunale a vu le jour le 1^{er} septembre 2022, après une longue période de maturation (10 mois d'échanges et de préparatifs) et le transfert de la compétence des communes vers l'intercommunalité.

8.1.1. Les effectifs

Le succès de cette nouvelle école de musique intercommunale a été immédiat, alors que le potentiel identifié dans les écoles préexistantes (Gries, Hoerd et Weyersheim) était de 230 élèves, le nombre d'inscrits pour la première rentrée 2022/2023 a été de 280.

L'école de musique intercommunale de la Basse-Zorn a effectué sa 2^e rentrée le 18 septembre 2023 avec un effectif de **242 élèves** et une équipe pédagogique composée de **18 enseignants**.

En s'inscrivant à l'école de musique de la Basse-Zorn, les élèves ont accès aux cours à la fois à Hoerd, Geudertheim, Gries et Weyersheim. L'unification de ces quatre pôles déjà existants en une structure unique, offre un choix plus large d'enseignements instrumentaux et une plus grande flexibilité des horaires de cours théoriques et collectifs.

La rentrée 2023 a été marquée par l'ouverture d'un **nouveau pôle d'enseignement, à Weitbruch**, plus précisément dans les locaux de l'école élémentaire. L'école de musique de la Basse-Zorn compte donc désormais 5 pôles d'enseignement sur le territoire (à Geudertheim, Hoerd, Weyersheim, Gries et Weitbruch).

Il est important de souligner la notion de **proximité** qui est maintenue et valorisée pour nos élèves, reflet d'un service public mis à disposition de ses usagers.

8.1.2. Les événements et concerts

Les multiples pratiques collectives de l'école de musique ont pris part à de nombreuses manifestations tout au long de l'année scolaire (marché de Noël, vœux du maire, concert de printemps d'harmonie, etc.).

Un cycle des mercredis musicaux a été organisé au mois de mars où les élèves qui le souhaitaient se sont produit de manière individuelle devant un public nombreux.

Concerts de l'orchestre de jeunes

L'orchestre des jeunes de l'École de musique, sous la baguette de Christelle LITT, s'est produit à de multiples reprises depuis le début de l'année. Etant la « vitrine » principale de l'établissement d'enseignement artistique, il est très sollicité.

Il s'est produit le 19 janvier dernier pour les vœux du maire à Gries, puis le samedi 28 janvier pour le concert annuel des pratiques collectives de l'école de musique à l'Espace la Forêt à Gries. L'orchestre a animé ensuite la caravane du don du sang à Kurtzenhouse le samedi 25 mars. Il a également assuré avec brio la première partie du concert de l'Harmonie de Weyersheim le 1er avril dernier. Enfin, le mois de juin a également été riche en événements avec la participation à la fête de la musique à Gries le 20 juin et à la fête d'été de la ville de Hoerdt le 30 juin.

Cette première année de fonctionnement pour l'École de musique intercommunale a déjà permis l'organisation de **5 concerts** pour l'orchestre des jeunes.



Les mercredis musicaux

Les mercredis musicaux sont un cycle d'auditions multi-instruments qui ont eu lieu au mois de mars, de 19h à 20h15 dans une des salles des quatre pôles

d'enseignement (Geudertheim, Gries, Hoerdt et Weyersheim). Le public était présent avec une centaine de personnes à chacun des rendez-vous.

Ces auditions ont permis aux élèves qui le souhaitent de se produire devant un public et présenter l'évolution de leur travail en cours d'année.

L'idée principale a été de mélanger les différentes classes instrumentales afin d'offrir un « mini-concert » varié tant dans les styles, que dans les instruments afin de créer un lien entre les élèves, les professeurs et les parents des différentes classes concernées.

De manière traditionnelle, chaque classe instrumentale a l'habitude de faire sa propre audition de classe en cours d'année et de fonctionner en vase clos. Dans le cadre des mercredis musicaux, l'ouverture a été de mise à tous les niveaux.

Ce cycle d'auditions sera reconduit tous les ans, à la même période.



8.2. Expositions à la Maison des Services

Depuis 2009, les artistes amateurs issus du territoire de la Basse-Zorn et des alentours exposent leurs œuvres à la Maison des Services.

Les murs neutres de la Communauté de communes offrent à tous les artistes qui en font la demande, un lieu de mise en valeur et de présentation au public leurs réalisations pour une durée d'environ trois mois.

En 2023, trois expositions ont été accueillies à la Maison des Services. Toutefois la Communauté de communes a maintenu les programmations moyennant certaines adaptations.

Kelly TROESCH



2 mars au 30 juin
Dripping : technique consistant à
laisser couler ou goutter de la
peinture, ou projeter celle-ci sur
des toiles

Roger HENTZIEN Etienne ULRICH Marie-Elisabeth MOLARO



Roger HENTZIEN



Lisa MOLARO-KLAUTH



Etienne ULRICH

EXPOSITION
28 août - 31 octobre 2023

24 août au 31 octobre
-Dessins réalistes
-Enchevêtrements contemporains
-Photos animalières

Georges CONRAD LICHTI



2 novembre 2023 au 30 janvier 2024
Association d'artistes Palette Arc en Ciel

8.3. Promotion de la langue et la culture régionales

En 2013, la Communauté de communes a été sélectionnée dans le Bas-Rhin pour participer à une expérimentation en faveur d'un programme linguistique global.

Cette expérimentation s'inscrit dans la politique régionale en faveur du bilinguisme. Initiée par la Région Grand Est, elle est portée par l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA).

Ce projet a permis de développer 10 actions destinées aux structures du territoire entre 2015 et 2020.

A l'échéance de ce partenariat, une convention a été passée en 2020 puis renouvelée annuellement avec l'association ABAMA, qui a été chargée du développement, du pilotage et du suivi des actions en langue régionale.

8.3.1. Kits naissance

Lors de chaque naissance dans chaque communes de la Communauté de communes de la Basse-Zorn un kit naissance est remis aux familles en partenariat avec la Région Grand Est et l'OLCA. Ce kit se compose :

- D'un CD de chansons en alsacien "Mir singe mitnander",
- D'un sticker "Elsassisch isch bombisch" D'un livret de comptines et jeux de doigts,
- D'une toise "Kleiner Stumpenickel wurd gross".

128 kits ont été distribués aux familles en 2023 (contre 188 en 2022).

8.3.2. Semaines alsaciennes

Deux semaines d'immersion ont été organisées par la Communauté de communes de la Basse-Zorn en partenariat avec la région Grand Est et l'OLCA.

Ces éditions se sont déroulées lors de la première semaine des vacances scolaires de février et d'octobre 2023.

Elles sont destinées aux enfants de 6 à 11 ans scolarisés dans les écoles primaires de la CCBZ. Durant 5 jours, 24 enfants de tous niveaux ont découvert ou redécouvert le dialecte régional à travers des jeux, des comptines et des chansons.

L'objectif de ces semaines est de familiariser l'enfant à l'alsacien et de montrer l'importance de faire perdurer notre belle langue régionale. Les activités sont construites de telle sorte que les enfants apprennent en s'amusant (méthode de l'apprentissage par le jeu). A la fin de chaque semaine, un spectacle est organisé pour les familles, les élus et les partenaires.

Ces sessions sont plébiscitées par les parents et les enfants. La plupart reviennent à chaque édition car le plaisir est grandissant.

Deux éditions des semaines d'immersion en alsacien à destination des 6-10 ans ont été organisées pour les enfants du territoire durant les vacances scolaires d'hiver et d'automne. 24 enfants ont participé à chacune des deux semaines qui avaient respectivement pour thème *Carnaval & cirque* et *Les îles*.

Ces sessions sont plébiscitées par les parents et les enfants et font l'objet d'une bonne couverture médiatique locale.



8.3.3. Animations dans les écoles maternelles et périscolaires

Ancienne professeure des écoles à Betschdorf, Manon ZINCK a créé son entreprise Hafele ùm Storichele afin de faire découvrir aux plus petits l'alsacien. C'est avec ses deux mascottes qu'elle intervient dans les écoles maternelles et les périscolaires de la CCBZ.

A travers des supports pédagogiques variés (comptines, jeux de mémorisation, marionnettes Hafele & Storichele, histoires, kamishibai, ateliers artistiques...) Manon ZINCK initie les enfants à l'alsacien. Elle aborde plusieurs thématiques selon les âges et les projets pédagogiques des différentes structures. Ainsi les enfants apprennent à se présenter, se décrire, le corps, la famille, l'environnement proche, les fêtes calendaires, les animaux, etc.

Les écoles et les périscolaires ont eu la possibilité de monter un projet création et illustration d'une histoire ou atelier théâtre avec « mini-spectacle » à la fin, comme au périscolaire de Gries par exemple où les enfants ont présenté un petit spectacle en alsacien pour leur fête de Noël.

Les ateliers dirigés par Manon ZINCK se sont déroulés durant l'année scolaire 2022-2023 dans 5 écoles maternelles et 4 périscolaires du territoire.



8.3.4. Ateliers en famille

Journée des familles

En partenariat avec l'AGF Weitbruch, une journée « Jouons en famille ! » a eu lieu le 5 mars au Millenium.

Plusieurs activités ont ponctué la journée : espace petite enfance, atelier bricolage, jeux de société... et aussi des contes et comptines en alsacien pour les petits dès 4 ans.



Ateliers de cuisine parents-enfants franco-alsacien

La Communauté de communes a proposé une nouvelle activité : des ateliers parent-enfant en français et alsacien pour apprendre à cuisiner des recettes en famille tout en pratiquant l'alsacien, prima !

En collaboration avec l'ABAMA et Ramène ta quetsch, 6 ateliers de cuisine végétale, crue et saine ont été organisés à la salle polyvalente de Geudertheim les mercredis matin en mai, juin et juillet. Une participation financière de 10 € par atelier été demandée, le reste était financé par la CCBZ.



8.4. Tourisme et découverte de la Basse-Zorn

8.4.1. Balades nature et patrimoine

Les balades nature et patrimoine mettent en avant des richesses naturelles et patrimoniales du territoire, tout en sensibilisant le public à l'environnement.

Ces balades, conduites et commentées par les animateurs de la Maison de la nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord, répondent à une demande croissante du public. C'est l'occasion pour chacun de se rapprocher de la nature, de s'é mouvoir et de découvrir son environnement proche sous de multiples facettes.

Les acteurs locaux du territoire sont également sollicités et enrichissent ce programme en partageant leur savoir-faire avec le public.

Ces découvertes à pied, en petits groupes, s'inscrivent dans une logique d'écotourisme : sensibiliser pour mieux protéger et faire évoluer les comportements éco-citoyens.



MAISON DE LA NATURE DU DELTA DE LA SAUER ET D'ALSACE DU NORD

Balades nature et patrimoine : les rendez-vous du 1^{er} semestre 2023

Renseignements et réservations :
Maison de la Nature du Delta de la Sauer
et d'Alsace du Nord - 03 88 86 61 67
agendacine@gmail.com
Balades gratuites pour les participants,
financées par la CCBZ.

Les bourgeons des cachettes à feuilles

En hiver, difficile de différencier les arbres... Apprenez à reconnaître les plus communs grâce à leurs bourgeons... Bientôt les arbres en hiver n'auront plus de secrets pour vous !

► **Dimanche 26 février, après-midi à Gries**



Land art

Pas besoin de mille et un accessoires pour créer une œuvre de land art. Ce courant artistique utilise différentes techniques pour réaliser des œuvres éphémères, faites de matériaux naturels et en harmonie avec les paysages dans lesquels elles s'inscrivent. Venez vous initier à cette pratique avec ce que peut nous offrir la nature qui nous entoure au quotidien.

► **Dimanche 16 avril à Geudertheim**



Oiseaux du village, oiseaux de la forêt

Au cours d'une promenade entre village et forêt, venez étudier les oiseaux et leurs modes de vie. Venez les écouter attentivement afin de les reconnaître, les observer, et chercher quelques indices de présence...

► **Dimanche 5 mars à Gries**



Plantes sauvages comestibles et médicinales

Au cours de cette balade dans la nature, l'intervenant présentera diverses plantes sauvages comestibles et médicinales et dévoilera les mille et une manières de les utiliser dans votre quotidien.

► **Samedi 13 mai, matin à Hoerdt**



A la découverte de la forêt protectrice

Lors de cette balade, les intervenants vous feront découvrir le rôle protecteur de la forêt sur les vestiges archéologiques, l'eau et les espèces qui la composent.

► **Dimanche 14 mai, après-midi à Weitbruch**



La cigogne : mythe et réalité

Venez découvrir les mythes et la biologie de cet animal symbole des campagnes alsaciennes.

► **Samedi 27 mai, matin à Hoerdt**



Musique verte

Lors d'une balade vous apprendrez à fabriquer des instruments de musique à l'aide de différents éléments de la nature. Sifflets, racloirs et autres n'auront plus de secrets pour vous.

► **Samedi 16 avril, après-midi à Weyersheim**



La Zorn entre histoire et nature

La Zorn traverse le territoire de la Communauté de communes. Lors de cette balade vous découvrirez sa tumultueuse histoire mais aussi la faune et la flore qui elle abrite.

► **Samedi 10 juin, matin à Geudertheim**



Balades nature et patrimoine : les rendez-vous du 2^e semestre 2023

Les arbres de nos forêts

Pourquoi ne pas vous initier à l'identification des arbres, arbustes et lianes qui peuplent nos forêts alsaciennes ?

► **Mercredi 19 juillet, matin à Geudertheim**



Qui vit sous ces feuilles ?

Partez à la découverte des petites bêtes du sol et de la forêt.

► **Mercredi 19 juillet, après-midi à Weitbruch**



A la rencontre du chevreuil

Une occasion en or pour mieux les observer et en apprendre un peu davantage sur notre « gazelle » européenne !

► **Jeu 27 juillet, matin (tôt) à Weyersheim**



A la découverte des abeilles

Au programme, ouverture de ruches, découverte ludique de la société des abeilles, dégustation de miels...

► **Mardi 18 juillet, après-midi à Bietlenheim**



Découvrir la forêt avec ses sens

Sentir l'humus, écouter le chant d'une mésange, déguster un élixir forestier, observer les couleurs, marcher pieds nus... Découvrez la forêt d'une autre manière et profitez de toutes les bonnes énergies que celle-ci offre...

► **Mercredi 2 août, après-midi à Gries**

Au clair de lune

Venez explorer un coin de forêt avec ses ambiances crépusculaires.

► **Vendredi 8 septembre, soirée à Weitbruch**



A la découverte de la forêt

En compagnie de l'animateur partez à la découverte de la forêt, entre les différentes essences d'arbres, les traces et indices animaux vous en apprendrez un peu plus sur la nature qui vous entoure.

► **Dimanche 24 septembre, matin à Gries**



Les prairies du Ried

Au cours de cette balade, les participants pourront découvrir quelques belles prairies préservées.

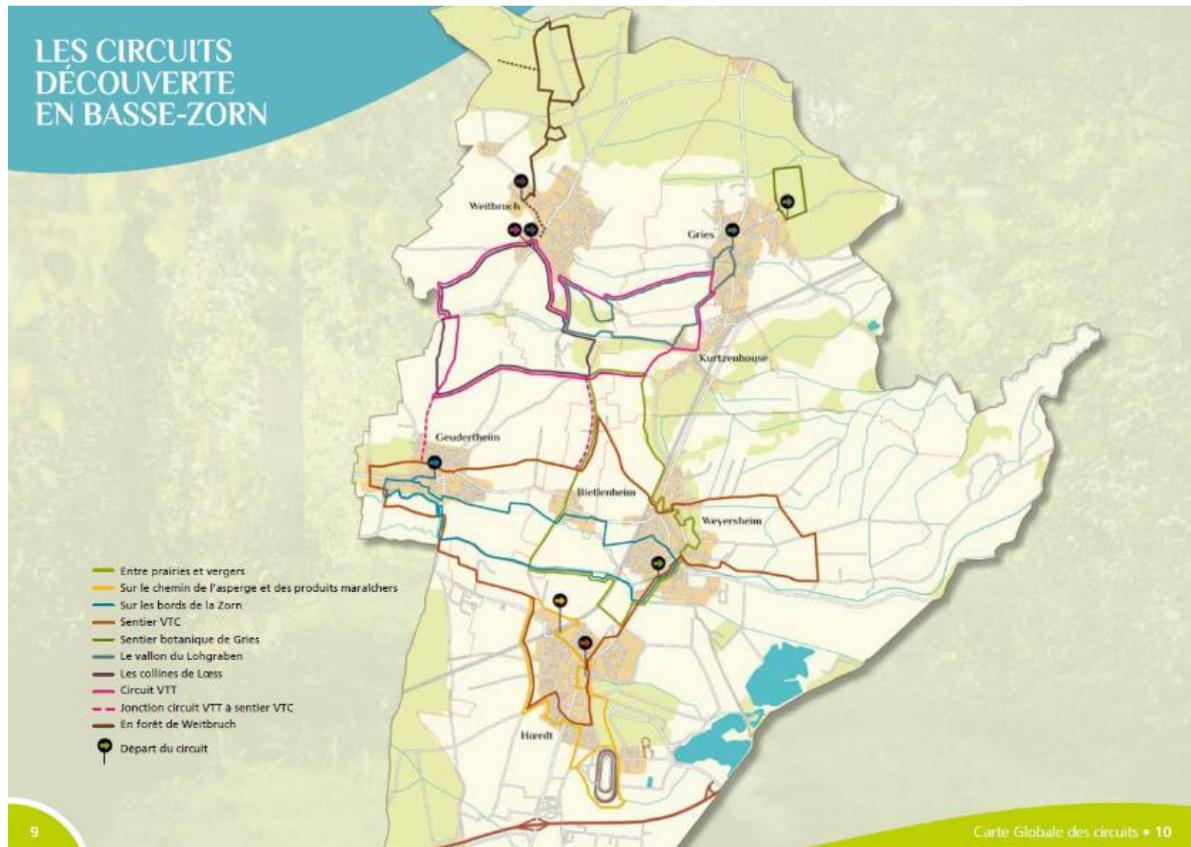
Samedi 7 octobre, matin à Weyersheim



Renseignements et réservations :
Maison de la Nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord
03 88 86 61 67 - agendacine@gmail.com
Balades gratuites pour les participants, financées par la CCBZ.

8.4.2. Circuits découvertes en Basse-Zorn

Les circuits « Découverte en Basse-Zorn » sont aujourd'hui au nombre de 9 pour une distance cumulée d'environ 110 km répartie sur un territoire de 80 km² qui participent ainsi, à l'affirmation d'une identité territoriale ainsi qu'à la dynamisation de l'économie locale.



Chacun d'eux trouve son ancrage dans une thématique particulière qui a été développée à l'aide d'un travail collaboratif avec les acteurs et les forces vives du territoire :

« Entre prairies et vergers » : la diversité agricole (prairies, maïs, blé, vergers...), le patrimoine agricole (anciennes fermes, moulin à huile, etc.), la sensibilisation à sa mutation

« Le chemin de l'asperge et des produits maraîchers » : la culture de l'asperge, les cultures maraîchères, l'activité équestre, les maisons à colombages de Hoerdt

« Sur les bords de la Zorn » : le milieu naturel formé par la vallée de la Zorn, le patrimoine relatif à l'eau (moulins, lavoirs, etc.)

« Sentier botanique de Gries » : la diversité de la flore locale ainsi qu'une mare pédagogique (sentier existant réaménagé)

« VTC » : découverte familiale du territoire à vélo

« Les collines de lœss » : le paysage vallonné, les points de vue remarquables, les vergers, la tradition vinicole d'autrefois

« Le vallon du Lohgraben » : les terrasses fluviales entaillées par des petits vallons, les maisons à colombages de Gries et Kurtzenhouse

« VTT » : la pratique sportive du VTT dans les collines et les vergers traditionnels

« Forêt de Weitbruch » : circuit forestier complémentaire au « sentier botanique de Gries » et aux parcours « ludisme et équilibre vital » existants de Geudertheim et Hoerd

Dans le cadre de son projet de territoire à l'horizon 2030, adopté en 2020, la Communauté de communes souhaite développer l'attractivité touristique du territoire autour de la nature et du cheval en poursuivant notamment l'aménagement et le développement de ses circuits découverte.

En 2023, impactés par le remembrement foncier du sud du territoire, le [tracé de 5 circuits a été revu](#) et a fait l'objet d'un nouveau balisage améliorant leur attrait notamment celui « sur les Bords de Zorn » puisque le nouveau tracé longe désormais les deux bords la rivière.

En parallèle, le [tracé](#) et un [chiffrage estimatif](#) pour la réalisation d'un nouveau circuit traversant les forêts de Weitbruch, Gries et Gries-Marienthal est à l'étude pour une mise en œuvre courant 2025.





9. Aide à la Personne

La Communauté de communes soutient les actions sociales d'aide à la personne, en complémentarité des aides apportées à la population par le niveau communal.

9.1. Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes « La Solidarité » de Hoerd

La Communauté de communes est propriétaire d'un bâtiment datant de 1990, situé au 122 Rue de la République, 67720 HOERDT. Ce bâtiment est destiné à l'hébergement de personnes âgées et revêt la forme d'une Maison d'Accueil pour Personnes Âgées Dépendantes (MAPAD).

L'activité est gérée par l'Association « La Solidarité » dont le siège social est établi à Hoerd. Une convention d'occupation temporaire du domaine public a été mise en place avec l'association, conformément à une délibération du Conseil de Communauté en date du 16 octobre 2015.

Travaux énergétique du bâtiment

Les travaux ont débuté en septembre 2023 et cet ambitieux projet s'élève au montant de 2 057 482,76 € TTC. Les travaux permettront **d'atteindre une performance énergétique très significative de -40 %**, anticipant ainsi l'application de la loi Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN).

Le chantier englobe de **nombreuses améliorations énergétiques**, de l'isolation à l'étanchéité en passant par l'installation de chaudières plus efficaces ou encore la pose de brise-soleil orientables.

En 2023, de **nouvelles chaudières gaz à condensation** ont été installées, les **ballons de production d'eau chaude** sanitaire ont été remplacés, les **pieds de soubassement** ont été **isolés** et de **nouvelles fenêtres** et **portes** ont été posées au rez-de-chaussée et 1^{er} étage.

9.2. Aide aux aidants

Depuis 2022, la Communauté de communes propose [un programme de soutien aux aidants](#), avec le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), et de ses partenaires (CNSA, CARSAT ...) réunis en Conférence des Financeurs.

[Des numéros consacrés aux aidants](#) sont disponibles sur le site de la CeA, la CCBZ a communiqué sur leur existence et utilité via ses réseaux, affiches et bulletin d'information :

- National :

Numéro d'appel pour **accompagner les personnes handicapées et leurs aidants** : [0 800 36 03 60](tel:0800360360)

« **Association national Jeunes Aidants Ensemble** » pour les aidants de moins de 25 ans : [07 67 29 67 39](tel:0767296739)

Elaboration d'un guide de **17 fiches-repère pour les aidants** détaillant quelques formes de répit pour les aidants. Les fiches sont disponibles sur [le site du ministère du travail de la santé et des solidarités](#)

- Bas-Rhin :

Être aidant dans le Bas-Rhin (UDAF67 avec le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace)

Site internet qui communique sur tous les événements qui se déroule toute l'année en Alsace, qui recense, informe et conseille sur les solutions de soutien et de répit pour prendre soin des aidants près de chez eux ! L'agenda des événements dédiés aux aidants **est disponible sur le site Aidants67.fr**

[Le programme d'actions de soutien aux aidants](#) de la Basse-Zorn 2023 proposait :

- **Sophro-balade**

Le cycle de 9 séances animé par Annie SCHNEIDERLIN, sophrologue, a eu lieu du 20 mars au 26 juin à Gries. L'atelier a regroupé 6 participantes.

La sophrologie alliée à la marche douce a permis aux aidants d'avoir un temps de pause en nature en favorisant leur mieux-être à l'aide de techniques de relaxation, de respiration et de détente musculaire.



- **Gym répit**

Les 8 séances ont été animées par Sandrine REB, du 11 septembre au 13 novembre à Geudertheim, au Moulin de la Zorn. 9 aidantes ont pu bénéficier de ces séances alliant diverses techniques de renforcement musculaire, de bien être corporel, de relaxation et d'équilibre.

▪ **Bien-être en forêt**

Il y a eu 2 demi-journées le 15 septembre et le 13 octobre, animées par Audrey JAEGER, accompagnatrice de bien-être, à Weitbruch, rassemblant 8 participantes.

Une succession d'activités en nature pour se ressourcer et améliorer le bien-être mental et physique se sont déroulées : expérience sensorielle avec la relaxation psychophysique, marche conscience, relaxation-connexion à l'arbre, jeux de cohésion de groupe, land art.



▪ **Musicothérapie**

Les 8 séances ont rassemblé 5 participantes. Le cycle s'est déroulé du 20 octobre au 15 décembre, à Kurtzenhouse.

Les participantes ont pu s'accorder un moment de relaxation et de relâchement mentale en découvrant la thérapie par la musique.

Les actions en faveur des aidants du territoire sont pensées et organisées comme des moments de répit et de soutien. La diversité dans les ateliers proposés ouvre les aidants au lâcher prise, au développement de liens sociaux et à des solutions d'accompagnement des demandes vers les professionnels adaptés du territoire.

9.3. Actions de prévention à la perte d'autonomie

Durant l'année 2023, les actions à destination des seniors vivants à domicile ont connu un grand succès. Elles sont destinées aux habitants du territoire, portées et coordonnées par la Communauté de communes de la Basse-Zorn, et gratuites.

Elles sont subventionnées par la Conférence des Financeurs de la Prévention à la Perte d'Autonomie.

En avril 2023, la Conférence des Financeurs d'Alsace a validé le renouvellement du financement d'actions de prévention à la perte d'autonomie à destination des seniors résidant à domicile et du poste de coordinatrice seniors au sein de la Communauté de communes. Elle a la charge d'apporter une réponse adaptée aux besoins et problématiques du territoire, de faire bénéficier les seniors de plus de 60 ans et les aidants d'une offre de services adaptés et d'améliorer leur qualité de vie en les accompagnants en collaborant avec les instances du territoire.

Le programme des actions seniors a démarré en septembre 2023, avec une large communication auprès des habitants. Il regroupe les actions suivantes :

- **Art thérapie**

Les 10 séances ont été animées par Aurélie MORVAN, art-thérapeute et psychologue. Le cycle s'est déroulé du 3 janvier au 21 mars à Weitbruch. Ces ateliers ont permis de créer un espace d'expression et de créativité au-delà des mots en utilisant des techniques artistiques variées. 9 participants étaient inscrits sur ces séances.



- **Prévention des chutes**

Cette sensibilisation aux risques de chutes en travaillant sur le renforcement musculaire a offert aux 10 participants la possibilité de réinvestir positivement leurs corps et consolider l'équilibre. Les séances ont été animées par Isabelle DUPUY, Psychomotricienne, du 18 septembre au 4 décembre.



- **Sommeil**

Cet atelier a été animé par Carole HAMMER, sophrologue et naturopathe sur la thématique de l'amélioration du sommeil grâce à une approche physiologique et sophrologique. Les 6 séances ont eu lieu à Kurtzenhouse du 2 mars au 13 avril, avec 12 participants.

- **Stimuler sa mémoire et sa concentration**

Les 2 cycles de 6 séances ont été animées par Carole HAMMER, du 9 novembre au 15 juin à Kurtzenhouse et Geudertheim. Les ateliers étaient composés d'une 1^{ère} partie théorique avec l'apprentissage et la compréhension des fonctions cognitives et l'évolution du cerveau avec l'âge, et d'une 2^{de} partie liée à la pratique de la sophrologie et la mise en place d'une routine énergétique pour muscler le cerveau dans son quotidien. L'action a rassemblé 28 participants, d'autres cycles sont prévus en 2024 à Bietlenheim et à Weyersheim.



- **Mieux gérer le stress**

Animées par Carole HAMMER, les 6 séances se sont déroulées à Gries, du 14 septembre au 19 octobre. Chaque séance, les 8 participants ont mis en pratique la sophrologie sur les états de stress.

▪ **Création par le verre**

Les 6 séances ont été animées par Virginie SOULIER, l'association KifuzSamuz (SB Création). Le cycle s'est déroulé du 3 octobre au 21 novembre à Hoerd. Les séances ont permis aux 8 participants le développement de l'estime de soi par le biais de la création artistique.



▪ **Initiation au numérique**

20 séances ont été menées par l'équipe de la CyberGrange, du 14 septembre au 4 mai à Hoerd rassemblant 16 participants. Les 2 cycles comportaient 4 modules d'apprentissage indissociables afin d'initier les participants à l'outil numérique, la prise en main de l'ordinateur, la navigation sur internet, la sécurisation de ses données personnelles, etc. D'autres rendez-vous sont à venir en 2024 sur la commune de Weyersheim.



▪ **Marche nordique**

24 séances se sont déroulées tout au long de l'année 2023 à Weyersheim et à Bietlenheim, animées par Sandrine REB de La Fédération Sport Pour Tous. La marche avec bâtons aide à stimuler la motricité en maintenant et

développant la coordination. L'action a rassemblé 20 seniors. Un dernier cycle aura lieu à Kurtzenhouse au début de l'année 2024.

▪ **Pilates**

Les 10 séances ont été animées par Anne ZILIO, Educatrice Sportive du 18 septembre au 4 décembre à Geudertheim. Le Pilates permet de travailler de manière douce le système vestibulaire (oreille interne), la vue, la proprioception (pour lutter contre la perte d'équilibre), le renforcement musculaire, la coordination. Les séances ont rassemblé 16 participantes. De nouveaux rendez-vous sont prévus en 2024 à Weitbruch et à Geudertheim.

▪ **Jardinage**

Les 10 séances ont été animées par une animatrice CINE – Maison de la Nature de Munchhausen. Le cycle s'est déroulé du 03 mars au 02 juin à Bietlenheim. Les séances ont permis aux participants d'être sensibilisé à la pratique du jardinage plus respectueuse de la nature et de se rendre attentif à la biodiversité locale. Les séances ont regroupé 10 personnes.



▪ **Secrets pour bien vieillir**

Cet atelier s'est articulé sur la découverte du mode de vie des centenaires du Costa Rica avec pratique de la sophrologie. Les 4 séances ont été animées par Annie SCHNEIDERLIN, du 21 septembre au 12 octobre à Weitbruch et ont mobilisé 10 participantes.

Certaines actions réalisées en 2023 sont appelées à se poursuivre en 2024, elles ont déjà permis d'observer des effets bénéfiques et concrets chez les 60 ans et plus, qui apprécient d'avoir une programmation régulière visant à accompagner positivement aux effets du vieillissement, de participer en groupe à des actions préventives qui améliorent leur capital autonomie et leur qualité de vie sur le territoire. Ces actions de prévention et de promotion de la santé [encouragent le lien social](#).

A noter que les [actions de prévention de la perte d'autonomie des seniors](#) à domicile s'inscrivent pleinement dans le [projet de territoire](#) Basse-Zorn 2030.

9.4. Solidarité avec l'Ukraine

C'est le jeudi 24 février 2022 que l'invasion russe a débuté sur le sol ukrainien et la Basse-Zorn a mis moins d'une semaine pour se mobiliser.

Le 4 mars 2022, la Communauté de communes de la Basse Zorn, en collaboration avec l'association AES Alsace (Actions et Echanges Slaves) de Geudertheim, a souhaité apporter son soutien au peuple ukrainien. Pour mener cette opération, un groupe de pilotage a été mis en place sous la direction de Denis RIEDINGER, Président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, Sylvie ROEHLLY, Vice-présidente de la Communauté de communes de la Basse-Zorn et Alain ARMAND, Président de l'association AES Alsace.

Après les opérations « Soutenons l'Ukraine » et « Poêles à bois », la collectivité a apporté son soutien à AES lors de l'action « [Lumière de vie](#) » en 2023.

Des installations vitales, comme les centrales électriques en particulier, sont hors d'usage. S'éclairer, recharger son ordinateur, son téléphone, n'est plus accessible pour certains habitants.

L'action « Lumière de vie » a ainsi eu la vocation d'acheter différents types de matériels qui permettent de répondre à cette situation : lampes frontales, baladeuses, lampes polyvalentes, accumulateurs, câbles, prises, etc. La Communauté de communes a relayé largement cet appel et aider à la diffusion de cette collecte.

SOLIDARITE UKRAINE

Action LUMIERE DE VIE POUR L'UKRAINE

AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BASSE-ZORN ET AES ALSACE DONNEZ LA LUMIERE AUX UKRAINIENS PRIVÉS D'ÉLECTRICITÉ

1 Kit pour un montant de **40 €uros** comprend :

- 1 lampe frontale à LED,
- 1 batterie d'appoint,
- 1 câble de chargement,
- 1 adaptateur secteur.

Habillez à obtenir des attestations fiscales

DONNEZ MAINTENANT
www.aesalsace.org

CREDIT MUTUEL DE LA BASSE ZORN - Titulaire du compte : AES ALSACE
IBAN : FR76 1027 8010 4700 0202 3240 430 - BIC : CMCIFR2A

Pour nos partenaire de vous adresser une attestation fiscale, veuillez à indiquer vos coordonnées (postal et email) lors du virement bancaire



10. Petite Enfance

Le projet de territoire 2030 et la convention territoriale globale (CTG) menée avec la CAF s'articulent de manière conjointe avec la commission jeunesse communautaire afin de développer des services liés à la petite enfance, avec pour but que chaque famille puisse se voir proposer une solution de garde sur le territoire.

Le projet de territoire à l'horizon 2030 et la convention territoriale globale (CTG) menée avec la CAF, s'articulent de manière conjointe avec la commission jeunesse communautaire et dont les projets sont les suivants.

10.1. Création d'un Relais Petite Enfance (RPE)

Des rencontres en 2022 ont été organisées avec l'ensemble des acteurs de la petite enfance et de l'enfance (assistants maternels, associations locales, directions des structures périscolaires et gestionnaires : ALEF, AGF et FDMJC ALSACE). De ces rencontres « Petite Enfance » sont ressorties des problématiques liées à l'isolement des assistant(s) maternel(le)s, le manque d'informations et de formations, le manque d'échanges et de rencontres avec les autres professionnels...

Pour donner suite à ces problématiques, la CCBZ a décidé de s'engager en faveur de la petite enfance avec la création d'une structure dédiée sur le territoire, devenue une réalité en 2023, et ainsi contribuer au [mieux vivre sur notre territoire](#) et notamment pouvoir assurer dans les prochaines années « une solution d'accueil pour chaque famille de la Basse-Zorn ».

Cette démarche est liée au projet de territoire ainsi qu'à la signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF en 2020. Le RPE répond aux enjeux suivants : « Mener une réflexion à l'échelle intercommunale en matière d'accessibilité des services aux allocataires, de petite enfance et de coordination des acteurs du territoire ».

10.1.1. L'équipe

Un poste de [coopérateur CTG](#) a été créé, via la mise à disposition de la moitié du temps de travail de l'animateur coordinateur jeunesse de la FDMJC sur les questions liées à la Convention Territoriale Globale signée par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn (CCBZ) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Un poste de [responsable du Relais Petite Enfance](#) a également été créé pour la construction des services.

10.1.2. Démarrage de l'activité du RPE

L'activité a pu démarrer pleinement au 1^{er} juin 2023 avec l'embauche de l'animatrice responsable à temps complet pour élaborer le fonctionnement du relais. Il a été validé en septembre 2023 par la CAF du Bas-Rhin, partenaire financeur de la structure.

Les objectifs

- Accompagner les parents,
- Accompagner les professionnels,
- Informer l'ensemble des habitants du territoire.

Le RPE de la Basse-Zorn est un **lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement** pour les **assistants maternels, les parents et leurs enfants**. C'est un relais **itinérant** qui se déplace dans les communes.

Les actions phares

- Mise en place de **permanences** de proximité RPE à destination des **familles** dans les 7 communes de CCBZ ;
- Mise en place de **permanences** de proximité RPE à destination des **professionnels** dans les 7 communes de CCBZ ;
- Mise en place **d'ateliers d'éveil** à destination des enfants 0/6ans au siège du RPE et en itinérance sur le territoire ;
- Mise en place de **rencontres mensuelles professionnelles**.

L'ensemble des professionnels de l'accueil individuel ont été conviés à une réunion d'information concernant la création du RPE en présence des représentants de la CAF, Madame Charlène CAILLARD Conseillère Territoriale pour la Basse-Zorn et Monsieur Enzo VERRACCHIO chargé de mission petite enfance ainsi la Vice-Présidente en charge de la jeunesse de la CCBZ, Madame Sylvie ROEHLLY.

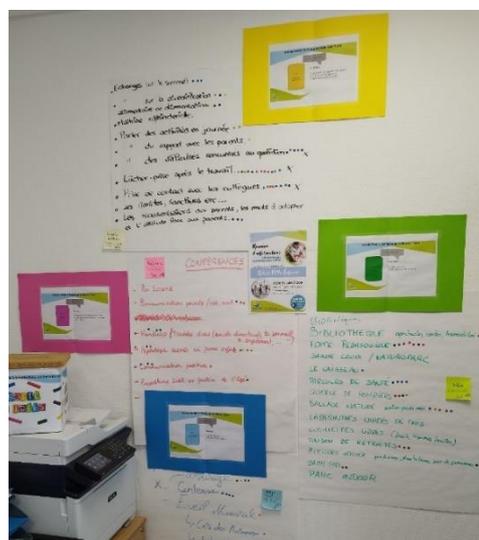
L'objectif de cette rencontre a été de coconstruire ensemble le Relais avec les 36 participants sur 4 ateliers thématiques : conférences, sorties, rencontres thématiques.

Et, ce fut une belle collaboration. Le RPE a dorénavant des axes de travail concrets pour motiver les acteurs de la petite enfance sur la Basse-Zorn pour l'exercice du projet de fonctionnement.

Les locaux

Tout l'été 2023, la Communauté de communes de la Basse-Zorn s'est donné les moyens pour accueillir les usagers à temps au sein de la résidence « Les vergers », 1 rue de la prairie à Weyersheim et sur les autres lieux en itinérance sur l'ensemble du territoire.

Du **matériel « spécial petite enfance »** a été acheté pour équiper les locaux de manière chaleureuse pour les enfants et les adultes. Un univers 0/6 ans a



envahi la salle commune de la résidence avec ses modules de psychomotricité, ses jeux de constructions et d'imitation dinette/ poupées, des cousins pour les tout-petits bébés sans oublier les tables et chaises pour les activités éducatives.

Des aménagements pour la **mise en sécurité** des usagers ont été effectués à la salle commune de la résidence : bloques portes, bloques tiroirs, pose d'une sonnette à l'entrée, pose de gâches électriques pour les portes de sorties, pose de barrières extensibles...



L'ouverture et l'inauguration

Le RPE a ouvert au public le **11 septembre 2023** avec une très bonne adhésion du public.

Très rapidement, les ateliers d'éveil au siège du RPE pour les enfants ont trouvé leur place et leur rythme auprès des professionnels mais aussi des familles. L'itinérance des ateliers d'éveil est restée plus timide (en moyenne 6/8 enfants contre 12/16 enfants au siège).



L'inauguration s'est déroulée le 21 octobre en présence d'élus, de représentants de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin et d'assistants maternels.

La bonne humeur et la joie des participants ainsi que le geste inaugural (assemblage des derniers morceaux de puzzle aux couleurs du territoire et du RPE) ont permis de lancer le Relais dans une dynamique positive et espérée.

10.1.3. Actions déployées

Thème 1 : Informer les familles et accompagner les familles

Le RPE a une mission renforcée sur laquelle la CAF du Bas-Rhin participe financièrement : le [guichet unique d'information](#).

Il s'agit de la centralisation des demandes des familles pour une recherche d'un mode d'accueil sur le territoire. Un travail en partenariat est effectif avec toutes les mairies pour y parvenir.

Un dossier de présentation du RPE a été élaboré pour expliquer les missions du RPE et transmis aux 7 mairies. Le travail est amorcé et à poursuivre.

Une [douzaine de familles](#) du territoire ont ainsi été reçues par l'animatrice, 7 familles se sont renseignées sur les différents modes d'accueil du territoire et 5 sur les actions du RPE.

Le [planning et le programme](#) détaillés du RPE sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

Des [flyers d'information](#) sur le Relais Petite Enfance à destination des familles et des professionnels de l'accueil individuel ont été élaborés pour répondre au public sur les missions d'un RPE.

[65 permanences de proximité](#) à destination des familles et de rendez-vous sur site ont été effectives en 2023.

Thème 2 : Accompagner le recours des familles à un professionnel de l'accueil individuel

Le RPE favorise la mise en relation entre les parents et les professionnels. 3 familles ont trouvé une solution de garde à la suite du passage RPE en 2023. Quant à l'accompagnement des parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur, aucune demande n'a été recensé en 2023.

Thème 3 : L'information et l'accompagnement des professionnels

Le RPE est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels. Du matériel de documentation (livres réglementaires sur le métier et abonnement à L'ASMAT) est disponible en prêt ou sur place.

Les efforts de communication sont à poursuivre pour permettre aux professionnels de se documenter mais aussi de se former davantage.

La réunion d'information du 29 juin sur l'ouverture du RPE a permis d'investir les professionnels.

3 soirées rencontres d'échanges professionnelles ont été organisées par le RPE en 2023 avec 49 participants différents aux 3 soirées, soit en moyenne de 10 à 15 professionnels par réunion.

36 professionnels différents ont participé aux activités du RPE, soit 1/3 des professionnels du territoire.



Soirées des pro d'octobre et décembre

Thème 4 : Organiser des ateliers d'éveil

L'une des missions du RPE est de proposer aux enfants des temps de socialisation en organisant des ateliers de jeux. C'est aussi un moment pour soutenir, développer et promouvoir le métier d'assistant maternel, et également informer, renseigner sur le développement et la qualité d'accueil du jeune enfant.

Un cadre de fonctionnement des ateliers au RPE de la Basse-Zorn (fiche d'inscription et charte des matinées) a été conçu pour mieux accompagner le public.

Les séances ont lieu :

- Les mardis matin au siège du RPE
- Les jeudis matin au siège du RPE

- Les vendredis matin en itinérance (Gries/ Hoerdtd/ Kurtzenhouse/ Weitbruch)

Afin d'harmoniser et planifier les rencontres, un programme d'activités du RPE est établi par trimestre. Les activités se font sur inscription auprès de l'animatrice.

Le RPE a donc proposé des espaces de rencontres et de jeux pour les enfants (0/6 ans) accompagnés en priorité de leurs assistants maternels ou de leurs parents (jeux libres, motricité, lecture, musique, activités sensorielles et manuelles, etc.).

En décembre 2023 a eu lieu le [premier atelier d'éveil intergénérationnel](#) qui est proposé aux résidents de la résidence Les Vergers.



[39 ateliers d'éveil 0/6 ans](#) ont été animés (dont 10 ateliers délocalisés à Gries/ Hoerdtd/ Kurtzenhouse/ Weitbruch).

[2 sorties extérieures](#) ont été organisées par le RPE au parc la Fibule à Weyersheim et au parcours de santé à Geudertheim (2 familles présentes).



14 familles et 14 enfants ont participé aux ateliers d'éveil, 26 professionnels se sont inscrits aux ateliers (soit 1/4 des professionnels inscrits du territoire sur la liste des agréments de la CeA).

43 enfants gardés par des professionnels ont été accueillis aux ateliers d'éveil.

Thème 5 : Promouvoir le métier d'assistants maternels

Un enjeu demeure, celui de promouvoir et valoriser ce métier dans l'optique de faciliter le recours à un mode d'accueil pour les parents. Il s'agit avant tout de rendre ce métier attractif et d'attirer de nouvelles candidates à l'agrément. Cette mission n'a pas été abordé en 2023 et fera l'objet de réflexion pour les années à venir.

L'enjeu de cette première année d'exercice du Relais Petite Enfance de la Basse Zorn a été d'accompagner à la fois les professionnels de l'accueil individuel et les parents du territoire, de communiquer sur les actions du relais et de nouer des liens avec des partenariats.

10.2. Mise en réseau des structures enfance du territoire

Mise en réseau des structures enfance du territoire

Le cycle des réunions connaît un rythme et une présence forte intéressante, l'ambiance est dédiée à l'échange et à la participation actives de ses membres.

Au-delà des questions techniques et des échanges de pratiques que cette instance permet, des sujets mutualisés y sont également évoqués et notamment une première action avec l'ensemble des périscolaires du territoire : « **Les super-héros de l'anti-gaspillage alimentaire** ».



Ainsi, du 22 au 26 janvier prochain, seront proposées des actions favorisant la prise de conscience de l'impact du gâchis issus des assiettes.

Par le biais de jeux, de quiz, d'animations et d'activités diverses, les enfants seront amenés à être collectivement sensibilisés afin de devenir ces super-héros, ambassadeurs d'une gestion alimentaire plus en phase avec notre époque.

Cette action conjointe permettra également de rendre attentives au sujet, les familles de tous ces enfants.

Un autre projet serait de faire se rencontrer l'ensemble des équipes d'animation et des enfants des périscolaires. Cela sera étudié et affiné dans les mois à venir.

Mise en réseau des directions des écoles et du collège du territoire

Deux rencontres de cette instance ont été réalisées. Ces réunions ont d'ores et déjà permis de faire le point sur la mise en œuvre du protocole pHARe (**harcèlement scolaire**) et d'échanger sur les pratiques de chaque établissement sur le volet prévention lié au sujet.

Des idées de mutualisations sont à l'étude et comme pour les périscolaires, cette instance permet de faire se rencontrer des directeurs et directrices qui ne se voyaient pas forcément avant. Un projet autour de la formation au vélo des élèves est également à l'étude.



11. Animation Jeunesse

La politique intercommunale en faveur des jeunes de 11 à 18 ans instaure des activités socio-éducatives en partenariat conventionné avec la FDMJC Alsace et en relation avec les ressources locales : associations, artisans, écoles et collèges.

11.1.Équipe d'animation de l'AJBZ

L'équipe se compose d'un coordinateur, 3 animateurs et 1 apprenti-animateur.

Apprentissage de Clara BEAUCHET

En novembre 2023, Clara BEAUCHET a débuté son apprentissage BPJEPS. Ayant été bénévole dans notre réseau d'animateurs volontaires depuis plus de 2 ans et ayant fait un service civique de mars à septembre 2023, elle connaissait déjà le fonctionnement de la structure, ceci a grandement facilité son intégration au sein de l'équipe. Son alternance durera jusqu'à la mi-juillet 2025.



Volontariats à l'AJBZ

Cette équipe de volontaires est toujours aussi dynamique et est présente à chaque période de vacances scolaire ou encore sur nos événements. Plusieurs des animateurs suivent des formations, soit en stage pratique BAFA soit en attente de réaliser leur dernier stage d'approfondissement BAFA.

Depuis le 7 octobre trois rendez-vous annuels ont été mis en place : la réunion de rentrée, un week-end de travail et de cohésion puis une réunion avant l'été pour programmer les activités et séjours.

Cette année, le réseau compte **22 animateurs volontaires de 15 à 35 ans**.

11.2. Partenariat avec le collège de Hoerdt

L'animation jeunesse est invitée à participer à différentes instances du collège : Conseil d'Administration (CA), Conseil de Vie Collégienne (CVC), portes ouvertes, chorales et spectacles de Noël ou de fin d'année.

Accueils Jeux

Lors des accueils jeux au collège, deux fois par semaine, les animateurs rencontrent un franc succès avec une quinzaine de jeunes chaque semaine.

Pendant cet accueil bon nombres de jeux de société sont proposés. Lors des journées estivales, les activités peuvent se dérouler en extérieur et ainsi permettre aux jeunes de profiter du soleil durant leur pause méridienne.

Les animateurs présents deux fois par semaine, les mardis et vendredis ont un contact privilégié avec les jeunes collégiens, la discussion et la présentation des projets est facilitée.

Cycles des expositions et ateliers de sensibilisation

- Outil pédagogique la Bête Noire du 10 au 12 Janvier avec les 6^e

Ces interventions sont menées en partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn.

A l'image de l'année passée, l'intervention est la même avec une partie informative, un jeu de rôle et la présentation du film sur le harcèlement du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ).

Cette année les 6^e du collège étaient déjà au fait de certaines informations car certains élèves avaient bénéficié d'un cycle sur le harcèlement avec des interventions de la gendarmerie.

La participation des élèves était intéressante, malgré un cadre formel ils ont compris le sens de l'intervention, son importance et ses conséquences.

Cet outil, s'il n'y a pas de changement des partenaires, sera toujours proposé aux 6^e du collège de Hoerdtd.

- Outil pédagogique « Démo 'Pratiques » les 7,8 et 9 mars avec les 5^e

La FDMJC Alsace et la CeA sont partenaires de l'élaboration d'un outil concernant les valeurs démocratiques et le système politique de notre République.

Constitué de quatre ateliers distincts : un débat mouvant, une frise chronologique, un atelier sur les personnes politiques (rôles et fonctions), ainsi qu'un quizz, cet outil en cours de construction nécessitait d'être testé avec des collégiens afin de faire un retour d'utilisation auprès de la CeA.

L'AJBZ a eu l'opportunité de l'expérimenté auprès des collégiens de Hoerdtd via les enseignants d'histoire-géographie. Les élèves ont bien participé et étaient conscient de leur implication dans cette phase de conception de l'outil, ils ont

ainsi pu faire des retours et critiques constructives afin d'améliorer les différents ateliers.

Le travail de partenariat avec la CeA se poursuit et les évolutions continuent selon les retours des différents territoires d'expérimentation.

- **L'outil « Qui suis-je ? Cap sur l'estime de soi ! » en mai-juin pour les 4^e**

Cette intervention proposée par la CeA est également coanimée avec l'équipe de l'AJBZ.

Le travail se base sur le développement de l'adolescent, où il est nécessaire de conscientiser les émotions, de savoir ce que cela provoque en soi et d'avoir une relation à l'autre bienveillante.

Cet outil est réparti en trois modules de 2h dans lesquels, les petits groupes de collégiens s'expriment librement. Ces ateliers permettent à chaque jeune d'aider à mieux se connaître, de vivre un sentiment de confiance, d'aider à participer et coopérer.

L'objectif de cet outil est de favoriser un climat scolaire apaisé, de créer un climat de confiance et un contexte pédagogique stimulant qui permettent à chaque élève de retrouver l'estime de soi.

- **« K'est-ce t'en sexe », les 3 et 6 avril pour les 3^e**

Cet outil pédagogique sous la forme d'un jeu d'éducation à la sexualité a été développé par la Fédération des MJC de Bretagne.

Son but est de sensibiliser les jeunes à la sexualité de manière ludique et éducative. Il est basé sur un principe de questions-réponses avec des cartes qui abordent différents thèmes liés à la sexualité tels que la contraception, les infections sexuellement transmissibles, les relations amoureuses et les identités de genre.

Les animateurs ont été formés à son utilisation depuis novembre dernier. Une grande partie de la formation portait également sur la notion importante du consentement mutuel. Dès le mois de janvier, il a été proposé au collège de mettre en place des créneaux de 2h pour les classes de 3^e, proposition très bien reçue, la thématique répondant à une obligation de l'Education Nationale.

Après un message d'intention aux parents, les interventions se sont déroulées au mois d'avril.

- **Exposition « tous migrants »**

La sollicitation d'un enseignant d'Histoire/Géographie du collège dès la rentrée a permis de déployer l'exposition « Tous migrants » de l'association « Cartooning for Peace ».

Dans le cadre d'un projet sur la parole et les témoignages de mineurs isolés, c'est de façon autonome que l'établissement s'est approprié l'outil.

L'ensemble de ces actions renforce le travail éducatif des animateurs auprès de leurs publics.

Former des citoyens éclairés au sein d'une communauté vivante est l'objectif poursuivi dans le cadre de ces actions pédagogiques.

11.3. Programmes des vacances scolaires

11.3.1. Hiver

Un programme d'activités à la carte, destiné aux jeunes âgés de 11 à 18 ans (sorties, soirées, grands jeux, sports, etc.) a été élaboré et proposé aux adolescents du territoire.



En parallèle, un nouveau séjour aux sports d'hiver a été réalisé à Saint Sorlin d'Arves en Savoie.



11.3.2. Printemps

Lors des dernières vacances de printemps nous avons en parallèle de notre programme d'activités à la carte, une semaine d'accueil de mineurs avec le BCGO (Basket Club Gries-Oberhoffen).

Ce partenariat entre l'animation jeunesse et le club de Basket-Ball du territoire, est validé et renouvelé chaque année par les instances de la Communauté de communes de la Basse-Zorn.

Cette année l'aventure à vivre au BCGO avait pour thématique les Jeux Olympiques 2024 et la nouvelle mascotte du club « Grisou ». L'idée était de proposer les **jeux olympiques des mascottes** et ainsi inventer ou initier les jeunes à des sports/jeux moins conventionnels.

Du matériel **handisport** (basket fauteuil, cécifoot) a permis d'initier les jeunes à ces disciplines et ainsi leur faire découvrir la difficulté de pratiquer du sport avec un handicap.

Au total ce sont **26 jeunes** entre 9 et 13 ans qui ont participé à cette semaine d'accueil du 17 au 21 avril.

En parallèle un programme d'activités à la carte, destiné aux jeunes âgés de 11 à 18 ans (sorties, soirées, grands jeux, sports, etc.) a été élaboré et proposé aux adolescents du territoire durant les 2 semaines de vacances.



11.3.3. Eté

Cet été les animations se sont succédé durant six semaines consécutives, séjours et mini séjours compris.

Intégrés pour certains depuis l'hiver et le printemps, une équipe de jeunes bénévoles soudés, nombreux et actifs ont apporté leur soutien à ce programme d'activités estivales.

Pour leur faire la part belle, ce sont en effet **13 animateurs volontaires** différents qui auront permis à l'Animation Jeunesse d'aborder de manière sereine l'été 2023 en termes d'encadrement et de proposition d'animations.

Raid Aventure 2023

Depuis quelques années durant l'été à lieu le Raid Aventure. Cette année encore, le court séjour s'est organisé avec 3 territoires : la Basse-Zorn, La Wantzenau et le Pays Rhénan.

Pour cette édition, le camp s'est installé dans une commune du Pays Rhénan, à **Rountzenheim-Auenheim**.

Ce séjour a accueilli pendant quatre jours **53 jeunes** et une équipe de 25 animateurs et les nuitées se sont toutes faites sous tente.

L'aventure et les épreuves sportives se sont déroulés par équipe de 3, les jeunes ont participé à des épreuves terrestres et nautiques comme du tir à l'arc, de l'accrobranches, des parcours à l'aveugle, des jeux d'orientation, du paddle, du canoë, de la nage...

Tous les déplacements se sont effectués à vélo d'un site à l'autre.

Au bout des **4 jours d'aventure** une remise des prix a eu lieu au campement situé au stade de Rountzenheim-Auenheim, en présence de quelques élus mais aussi toutes les familles.



Séjour à la Japan Expo à Villepinte

Cette année, le séjour a été dirigé par la nouvelle apprentie Clara BEAUCHET, en BPJEPS LTP dans le cadre de son stage de direction.

Le trajet jusqu'à Villepinte s'est fait avec les deux minibus de l'AJBZ et le groupe a séjourné trois nuits dans un hôtel Première Classe, à 5 minutes de route du parc des expositions, lieu de l'événement.

Déguisements et Cosplay de rigueur sur place, certains jeunes et animateurs ont joué le jeu.

Les plus jeunes étaient encadrés par des animateurs, les plus âgés (plus autonomes), ont eu la possibilité de faire des groupes (de trois minimum) sans animateur du moment qu'ils restaient joignables par téléphone.

Ils ont pu durant ces **trois journées** : visiter, déambuler dans les stands, rencontrer des auteurs, avoir des dédicaces, assister aux interviews, avant-premières et autres spectacles.



Camp PAMINA 2023 à Heilsbach-Schoenau

L'aventure transfrontalière est devenue compliquée depuis le COVID et il a fallu batailler pour proposer ce séjour PAMINA, deux ans après la précédente édition.

En effet, la première difficulté a été de trouver des partenaires allemands désireux de relancer ce projet de séjour estival.

Un partenaire présent depuis quelques années a confirmé (Graubau Stutensee) et un nouveau est arrivé (Sportkreisjugend Karlsruhe).

Du côté français, il y a eu également de la perte avec le retrait du Pays Rhénan sur le projet car l'animateur référent sur ce type de séjours a désormais rejoint le Pays de La Zorn (Hochfelden).

Les structures FDMJC de la Plaine du Rhin (Beinheim) et de la Basse-Zorn étaient comme bien présentes pour poursuivre le projet.

Plusieurs réunions se sont enchaînées et accompagnées par l'Eurodistrict Pamina afin de proposer une nouvelle édition en août 2023.

Deux objectifs ont pour cette édition :

- faire en sorte que le coût du séjour soit très accessible aux jeunes tout en gardant de l'attractivité (200€ la semaine, tout compris),
- faire se rencontrer de jeunes allemands et français et leur proposer des activités instructives et ludiques liées au transfrontalier.

Comme les deux éditions précédentes du séjour avaient été portées par les territoires français, c'est la structure de Karlsruhe qui a pris l'organisation administrative de cette 3^e édition.

Au final, ce sont d'abord **13 jeunes** (6 français et 7 allemands) qui se sont engagés dans ce séjour, puis sur les deux derniers jours 4 jeunes allemands de Stutensee ont rejoint l'aventure.

Si le transfrontalier ne s'aborde pas comme de l'activité de loisirs classique, c'est un travail à long terme qui nécessite du temps et du lien pour mobiliser les jeunes en nombre.

Cette reprise reste un bon point de départ à de nouveaux projets franco-allemands à venir.



Les **activités de l'été sont positives** : des effectifs constants pour un mois d'août, l'obtention du diplôme BPJEPS pour Antoine, et surtout une relance du séjour transfrontalier dans le cadre des actions en partenariat avec l'Eurodistrict Pamina.

11.3.4. Automne

L'Animation Jeunesse a proposé un programme d'activités pour les vacances d'automne. Les effectifs étaient mobilisés et les jeunes ont répondu présents aux inscriptions. Le réseau d'animateurs volontaires de l'AJBZ a également été sollicité.



11.4. Actions et projets

11.4.1. Carnaval de Hoerdt

L'édition 2023 du carnaval a été la première comme celles proposées avant la période pandémique avec à nouveau une véritable semaine de festivités, c'était une belle édition avec une météo parfaite, mais difficile à organiser.

En effet, pour le Carnaval des Enfants en partenariat avec le Centre Culturel de Hoerdt, **un spectacle et un concert** pour enfant a été programmé.

Le nombre de visiteurs a rencontré un **succès sans précédent**, ceci a rendu difficile la partition des acteurs du spectacle car la salle était bien plus bruyante que d'accoutumée.

En nouveauté, un intermède avec des **mascottes** Disney à l'extérieur a été ajouté aux précédentes éditions.

En définitive, le succès a encore été au rendez-vous, avec une implication encore importante de jeunes animateurs volontaires.

L'AJBZ a porté les actions suivantes :

- **Programmation**, accueil technique des **spectacles** et service lors du carnaval des enfants avec le spectacle « Frère Lapin ! », de la danse avec les mascottes Minnie et Chase et un concert de « Bouclette ».
- **Organisation et tenue d'un stand buvette** pendant le défilé des chars dans les rues de Hoerdt et en fin d'après-midi sur la place du marché.

11.4.2. La Basse-Zorn à l'An Vert

Pour cette 7^e édition, l'équipe de l'AJBZ n'était pas présente le dimanche de l'événement comme les années précédentes. En effet, la technique et la programmation musicale ont été logiquement confiées à l'équipe de la nouvelle école de musique intercommunale.

En revanche, l'animation jeunesse a été active par la mise en œuvre d'une nouvelle initiative concernant l'événement, à savoir la proposition d'un spectacle culturel à l'ensemble des élèves de cours élémentaires des écoles du territoire, sur la thématique de la consommation.

Au total, **420 élèves** ont pu assister aux **trois représentations** et être sensibilisés sur la thématique environnementale, par le biais d'un spectacle vivant dynamique proposé par la Compagnie Dounya de Strasbourg : « NYAMABANA ».

Les séances se sont déroulées au Trait d'union à Weyersheim et les enfants ainsi que leurs professeurs ont pu repartir avec un petit fascicule ludique et qui annonçait l'événement écocitoyen qui se déroulait le dimanche suivant.

Afin de faciliter les choses aux écoles du territoire, nous avons également organisé les transports en autocars tout au long de la journée.

L'initiative a été plébiscité et a également permis aux animateurs de se rapprocher des équipes pédagogiques des écoles.



11.4.3. Projet « Mon manga positif avec la Mission Locale

Par le biais de ses coordinateurs territoriaux, la FDMJC ALSACE a sondé les animateurs professionnels des territoires en convention partenariale sur l'adhésion des publics adolescents de plus de 15 ans aux actions proposées par les structures d'animation.

Ces prises d'informations ont été réalisées lors de réunions de suivi des services jeunesse, mais également lors des journées professionnelles annuelles.

Constat a été fait que les structures jeunesse accueillent une majorité de préadolescents (âgés de 11 à 15 ans) dans le cadre de leurs actions menées au quotidien. En revanche, pour les actions en direction des plus âgés, le public est plus difficile à drainer.

Afin de pallier ce manque, la FDMJC ALSACE a fait le choix de se donner les moyens pour renouer les contacts avec ce public.

Dans un premier temps, la fédération s'est rapprochée de la Mission Locale Alsace du Nord (dont le siège est situé à Brumath) afin de provoquer une journée de rencontre entre leurs techniciens et les animateurs professionnels des territoires couverts par l'action de cette Mission Locale.

Cette rencontre avait plusieurs objectifs :

- Faire se **connaître** les techniciens de nos deux structures,
- Connaître et **comprendre** les missions respectives de chacun,
- Déterminer la possibilité de **mener des projets en commun** à destination des 16/25 ans.

L'Animation jeunesse de La Basse-Zorn a donc participé à cette réunion afin **d'intensifier la relation avec la Mission Locale**.

Les représentants de cette dernière se sont d'abord présentés et ont évoqué leur action globale et de leur public : des jeunes de 16 à 25 ans éloigné de l'emploi qui se soucient de leur organisation personnelle et qui ont besoin de trouver leur place professionnelle dans la société sur la durée.

L'idée de « **Mon Manga Positif** » a été proposée par la technicienne référente, qui a pu constater chez les jeunes dont elle a la charge un dénominateur commun, le manga.

Ce projet a été confié à l'apprenti BPJEPS, qui a déjà pu travailler sur un thème semblable et ayant des appétences pour cet univers.

« Mon Manga positif » a permis, par le biais du manga, de raconter une histoire vécue ou une crainte sur le domaine professionnel en se projetant sur un avenir professionnel positif. Ainsi, **10 jeunes** ont pu participer à ce projet.

Pour les séances, il y a eu d'abord une présentation de l'action, quatre séances sur le manga et pour finir un bilan général de celle-ci. Elles ont toutes

été faites en présence d'un technicien de l'animation jeunesse ainsi qu'un technicien de la Mission Locale pour une coanimation dans cette action partenariale.

Lors du bilan, les idées suivantes ont été retenues :

- Présentation des œuvres lors de l'assemblée générale de la Mission Locale le 15 juin,
- Affichage des œuvres dans les différentes structures de la Mission Locale Alsace du Nord ainsi que le locale jeunes de Gries, où a été mené ce projet,
- Se retrouver lors de la Japan Addict de Strasbourg, un évènement centré sur la culture japonaise en juin.

Cette action a donc été la première mise en place avec la Mission Locale, qui laisse entrevoir la possibilité d'actions partenariales futures, pouvant rentrer dans l'axe de développement « Booster la formation et l'emploi des jeunes » dans le cadre du projet de territoire « Horizon 2030 ».

11.4.4. Fête de l'été à Hoerdt

La mairie de Hoerdt a sollicité l'AJBZ pour participer à l'organisation de la fête de l'été le [30 juin](#).

Cette première édition a mis en valeur les chorales des écoles, du collège, les ensembles de l'école de musique intercommunale notamment.

Deux aspects ont pu être développés :

- La mise en œuvre d'une [action d'autofinancement](#) dans le cadre du projet de séjour JAPAN EXPO, par l'organisation de la préparation, la vente et le service des tartes flambées
- Une [aide à l'organisation générale](#) de l'évènement (infrastructures sur site, sonorisation, logistique générale).

Cet évènement a connu un réel succès et a largement participé à faire baisser le coût du séjour pour les jeunes.

11.4.5. Actions Transfrontalières PAMINA

L'Animation Jeunesse reste très engagée dans la [démarche partenariale transfrontalière](#) et la saison en cours donne de bons indicateurs sur une nouvelle dynamique après des années plutôt difficiles en la matière.

- Le « **PAMINA DAY** », des journées thématiques sports et jeux, devraient reprendre lors des vacances de printemps et/ou d'automne 2024.

Ce sont des journées d'activités lors de vacances scolaires pour favoriser la rencontre entre jeunes allemands et français sur la thématique des loisirs.

Le second objectif de ces journées est de favoriser les inscriptions à un séjour transfrontalier estival.

- Le « **PAMINA CAMP** » dont la 3^e édition a été réalisée en août 2023 a repris du souffle certes, mais n'est pas revenu à sa fréquentation des deux premières éditions.

Un nouveau projet de séjour est en préparation pour août 2024, en partenariat avec les structures jeunesse Allemandes de Karlsruhe, Rastatt et Stutensee et les Françaises de la Plaine du Rhin et de la Basse-Zorn.

11.4.6. Commission « Booster l'emploi et la formation des jeunes »

Cette commission de travail est composée d'élus communaux et intercommunaux faisant partie de la commission jeunesse et est présidée par Mathieu TAESCH.

La première réunion de la commission de travail a eu lieu fin d'année 2022, afin de recueillir les informations sur un état des lieux des actions en cours ou qui ont existé.

Le [recensement de professionnels référents](#) sur le territoire est toujours en cours, les membres de ce groupe de travail se retrouveront lors du premier trimestre de l'année 2024 pour étudier ensemble les différentes pistes déjà évoquées (rencontres professionnelles, participation à des forums d'entreprises...) ainsi que des actions sur le long terme pour s'inscrire dans la durée sur cette thématique.



12. Conseil Intercommunal des Jeunes

L'engagement et la citoyenneté sont au cœur des débats d'aujourd'hui et les élus locaux ont souhaité marquer de manière forte, leur envie de transmettre la parole aux jeunes générations.

12.1. Premier semestre

12.1.1. Inauguration du local jeunes de Gries

Les jeunes conseillés du [mandat de 2018 à 2021](#) avaient comme projet d'ouvrir un local jeune sur le côté nord de la Communauté de communes pour que les jeunes de ces villages aient aussi un lieu où se réunir et aussi de faire mieux connaître l'animation jeunesse plus dans le nord.

Les [travaux ont débuté en 2021](#) dans le bâtiment de l'ancien poste à Gries qui a été mis à disposition par la commune. La fin des travaux a eu lieu fin 2022.

Le [28 janvier 2023](#) les jeunes du nouveau mandat ont inauguré ce local jeunes. Lors de cette inauguration plusieurs anciens jeunes conseillers ont pris la parole à ce sujet.



12.1.2. Voyage à Paris : visite de l'Assemblée nationale et du Sénat

Le [22 février](#) les jeunes du Conseil Intercommunal Jeunes sont allés visiter [l'Assemblée nationale](#) et [le Sénat](#) à Paris sur une invitation de Claude KERN et Vincent THIEBAUT.

Cette journée a été organisée avec une jeune engagée dans un Service National Universel.

Plusieurs réunions avec les jeunes du CIJ et les élus adultes ont eu lieu afin d'organiser au mieux cette journée mais aussi d'expliquer aux jeunes le fonctionnement des deux différentes instances.

Lors de ces réunions l'outil ludique « valeurs démocratique » de la CeA, qui se divise en plusieurs petits ateliers comme un débat mouvant, un « qui est ce ? », un quizz et une frise historique a permis aux jeunes d'avoir des questions ciblées en arrivant à Paris.

Cette journée a été divisée en deux temps forts avec la visite de l'Assemblée nationale le matin et l'après-midi la visite du Sénat avec la présence de Claude KERN. En fin de journée les jeunes ont pu visiter une partie de Paris (cathédrale Notre Dame, pont Neuf).



12.1.3. Vidéo du tri

Ce projet de vidéos est né d'un constat : de nombreuses **modifications** ont été opérées dans la **gestion des déchets en Basse-Zorn** depuis le 1^{er} janvier 2023 (tous les emballages plastiques vont désormais dans le bac jaune et des bornes pour recueillir les déchets alimentaires ont été installées).

La Communauté de communes a communiqué sur ces changements tout l'automne 2022 via notamment un courrier d'information, la distribution de dépliants, l'organisation de réunions publiques ... Le service environnement a également souhaité **sensibiliser la jeunesse** et proposer une **communication spécifique pour ce public**.



Ce projet a été proposé aux jeunes conseillers en janvier 2023, dont une dizaine a relevé le défi et [participé à la création](#) d'un contenu parlant aux jeunes.

Plusieurs samedis matin ont été consacrés à l'élaboration de petites vidéos explicatives avec la présence du Service Environnement et de Thomas Lincker de Big Bogue Production, et ensuite la partie tournage a pu démarrer. Les jeunes conseillers ont également fait le choix d'intégrer [l'école musique de la Basse-Zorn pour toute la bande son](#).

Après validation des vidéos auprès du CIJ et des Président et Vice-Présidents de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, la [1^{ère} diffusion publique](#) a eu lieu lors de la Basse-Zorn à l'An Vert, le [4 juin](#). Depuis elles ont été diffusées sur YouTube et les réseaux sociaux.

12.2. Deuxième semestre

12.2.1. Marche solidaire

Le [24 septembre](#) s'est déroulée la 4^e édition de la marche solidaire organisée par le Conseil Intercommunal des Jeunes. Cette année elle a été menée à Geudertheim sur le circuit découverte « [Sur les bords de la Zorn](#) ». Les jeunes ont voulu mettre le don d'organe en avant, pour cela ils ont fait appel à [l'association France ADOT](#).

Comme chaque année deux circuits ont été proposés aux marcheurs, le premier circuit de 8 km et un deuxième de 5 km. Pour le repas du midi une paella a été proposée sur inscription aux marcheurs.

En fin de matinée une cérémonie de plantation d'arbre a eu lieu à l'entrée du parcours de santé de Geudertheim, en mémoire des familles de donneurs, financé par la collectivité.

Cette action a permis à l'association de recevoir [1 659 € de dons](#).



12.2.2. Renouvellement du mandat

Début octobre a eu lieu le début de la campagne pour le renouvellement de mandat.

Des tracts ont été distribués dans les commerces de chaque village du territoire, au collège de Hoerdt, sur les réseaux sociaux, sur le site de la Communauté de communes, sur les panneaux d'information ...

Une **réunion d'information** a été organisée le **18 octobre** à la Maison des services à Hoerdt. Lors de cette réunion une présentation du Conseil Intercommunal des Jeunes a été faite, et des témoignages apportés par d'ancien jeunes élus et des élus adultes.

Cette année dix jeunes ont souhaité renouveler leur mandat. Au total 33 places sont ouvertes pour les jeunes qui souhaitent s'engager.

Week-end d'intégration

Le week-end du **10 au 12 novembre** s'est déroulé le week-end d'intégration du nouveau mandat au centre Albert Schweitzer à Niederbronn-les-Bains.

Pendant ces trois jours les jeunes conseillers ont pu :

- **Faire connaissance** à travers des jeux de connaissance, la vie collective, des soirées thématique, des échanges de paroles d'élus ...
- Démarrer les **temps de travail sur les premières piste de projets**, revoir la charte du jeune conseiller, préparer l'installation officielle ...
- **Repartir avec l'envie d'agir**, avec des idées de projets à mener, des dates de réunion ...



C'est aussi lors de cette occasion que les jeunes ont fait la connaissance des élus adultes référents durant leurs deux ans de mandat, ainsi que du Président, présent pour répondre à leurs questions.

Installation officielle

Le 20 novembre a eu lieu l'installation officielle du nouveau mandat. Durant cette soirée les jeunes ont pris la place des élus communautaires autour de la table du conseil et ont reçu leurs « kit du conseiller » pour les accompagner tout le long de leur mandat (cahier de notes, stylo, clé usb).

Une fois installés, les membres du CIJ ont présenté aux élus leur programme et actions envisagées durant leurs deux ans de mandat ainsi que le travail réalisé lors du week-end d'intégration.



Rapport d'activités 2023

Communauté de communes de la Basse-Zorn
34, rue de La Wantzenau – 67720 HCERDT
www.cc-basse-zorn.fr

Septembre 2024

Crédits photos : CCBZ | AJBZ | MADEOS Images